

Edition

2016

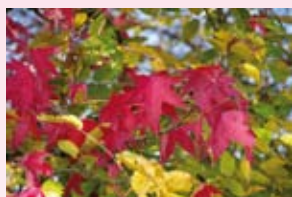
Etrez



BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire



page 1	Le mot du maire
pages 2 et 3	Au service de votre commune
pages 4 à 7	Au fil des décisions du conseil municipal
pages 8 et 9	Les finances communales
pages 10 à 16	Les commissions au coeur du travail municipal
page 17	Les services périscolaires
pages 18-19	Les activités à l'école
pages 20 à 22	La vie économique
pages 23-24	Les sites industriels et prévention des risques
page 25	La vie sociale
pages 26 à 29	L'intercommunalité et les syndicats
pages 30-31	Les sapeurs-pompiers
pages 32 à 43	Les associations locales
page 44	Accueil des manifestations
page 45	Où sortir ?
page 46	Des règles civiques pour tous
page 47	Renseignements utiles
page 48	Etat civil

3^{ème} page de couverture : les portraits

4^{ème} page de couverture : les classes

Le mot du maire

«Écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe.»

F. Hegel

C'est peu dire que le climat est morose dans les communes et villes de France en cette fin d'année 2015.

Réduction des dotations que nous impose l'État, état d'urgence, PPRT, nouveau périmètre, intercommunaux... beaucoup de choses, et événements qui peuvent être anxiogènes et sont synonymes de mutation.

Face à ce constat, différentes attitudes sont possibles : l'escapade ? Impossible et pas souhaitable !

La révolution ? Trop d'effets destructeurs collatéraux...

Et bien non ! Il ne sera pas dit que le dynamisme de notre commune se fracassera sur la dureté des temps ou des événements avant même qu'il ait porté tous ses fruits pour les Etreziens.

Il y a toujours des enseignements à tirer des épreuves que nous impose la vie... à l'échelle d'une commune comme dans nos vies quotidiennes. Ceux consistant à tenir bon et avoir « une volonté de faire » n'est pas le remède miracle... Mais elle est la condition sine qua non pour avancer !

C'est ce que nous faisons depuis un an et demi, on travaille, on s'adapte, on trouve des solutions, et la voie de « l'unité »... nous paraît être fondamentale.

Unité des peuples, unité des territoires, unité des actions coordonnées...

Et, en hommage à nos ancêtres qui surent être ambitieux et fonder un triptyque républicain, l'occasion nous est donnée d'en redonner le sens au travers de ces quelques lignes.

« Liberté » qui fut conquise de haute lutte par nos ancêtres, et nous donnèrent pour mission d'en multiplier les brandons.

« Égalité », qui abolit les distinctions, séparant les êtres sans raison, mais aussi la promesse de secourir celui qui choisit ! « Fraternité », cette valeur suprême, qui rend possible le « vivre ensemble », et permet, même au solitaire, de faire battre un cœur solidaire. La fraternité reste la vraie conquête de l'humain.

Telles sont en tout cas les valeurs en vertu desquelles nous essayons, depuis le début de notre mandat, de construire un projet où tous se retrouvent car tous y auront contribué.

Ainsi, la démocratie participative, si elle ne peut évidemment pas être le remède au terrorisme, est un remède à l'indifférence à l'autre. Elle est une invitation à comprendre, à partager des idées, des décisions qui nous engagent tous.

Alors, nous vous remercions, vous tous qui avez participé, et vous invitons à écouter la forêt qui pousse, plutôt que l'arbre qui tombe » !

Vous constaterez au travers des différents articles que cette forêt Etrezienne est riche de diversité, de sujets et d'essences ! Alors sachons l'entretenir et la faire grandir grâce aux ferments de la République.

Virginie Grignola-Bernard

Au service de votre commune

LE CONSEIL MUNICIPAL : PAROLES D'ÉLUS



Virginie Grignola-Bernard

« Aucun de nous ne sait **ce que nous savons tous, ensemble.** »



Laure Courtois

« Mettre notre énergie au service de notre environnement pour une bonne qualité de vie. »



Thierry Grand

« A votre écoute, pour mieux AGIR. »



Christophe Perdrix

« Motivé »



Pascale Roux

« La fonction d'adjointe à la voirie est une expérience enrichissante qui permet d'en appréhender les aspects techniques. »



Bastien Desbleds

« Il est parfois difficile de trouver la meilleure solution, les décisions les plus importantes de la vie se décident à plusieurs. Comme dit le sage africain : *“Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin”.* »



Régine Losseroy

« Une société qui délaisse ses jeunes ressemble à un asile de vieillards. Quand elle abandonne ses vieux, elle ressemble à un orphelinat. Heureux les jeunes qui s'inspirent de la sagesse des anciens! Heureux les vieux qui trouvent courage dans l'enthousiasme des jeunes! »



Alain Gaydon

« Expérimentés et profanes de bonne volonté, belle équipe. »

Au service de votre commune

LE CONSEIL MUNICIPAL : PAROLES D'ÉLUS



Pierre Michelard

« Je souhaite apporter un regard, une réflexion constructive sur la vie de la commune en tant que professionnel de l'artisanat du bâtiment. »



Sébastien Jeanson

« Contribuer, dans la mesure de mes capacités, à améliorer le vivre-ensemble dans le respect et l'intérêt général, bref être utile et vivant. »



Catherine Tissot

« Mission parfois complexe, mais sans cesse enrichissante, qui a pour but à mes yeux, d'améliorer la vie d'une commune accueillante, active et où il fait bon vivre. »



Hervé Podgorski

« Nul devoir n'est plus sous-estimé que celui d'être heureux. »



Ségolène Guerin

« Engagement, dynamisme, et projets ! Tous ensemble pour notre territoire. »



Julie Subtil

« Volontariat et engagement. »

► DEUX NOUVELLES TÊTES DANS LE PERSONNEL



Guillaume Buellet

Agent technique depuis le 18 mai 2015.



Thomas Batistoni

2ème poste de secrétaire de mairie à mi-temps depuis le 11 janvier 2016.

Au fil des décisions du conseil municipal

► JANVIER

- L'enquête publique du PLU aura lieu du 16 février au 18 mars 2015.
- La numérisation des réseaux d'assainissement et de l'éclairage public est acceptée pour un montant proposé par Axis Conseil pour 4 600 €.
- Le conseil accepte le programme de voirie communautaire pour un montant de 83 880 €.

► FEVRIER

- Le conseil municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion du receveur de 2014.
- Sur proposition de la commission CLES, le conseil vote les subventions 2015 aux associations pour un montant de 8661 €.
- Les frais de fonctionnement de la station d'épuration s'élèvent à 71 026.22 € pour 2014. La répartition s'établit ainsi : 25 % pour la commune : 17 756.56 € et 75 % pour la laiterie : 53 269.67 €
- Le cabinet EPTEAU a fourni l'étude concernant le déversoir d'orage pour 28 950 € HT comprenant les travaux et honoraires pour la maîtrise d'œuvre.
- Suite à la réfection du logement situé 118 route de Marboz, le loyer mensuel est porté à 285 €.
- Le permis de construire du bar est déposé. Un contrat de maîtrise d'œuvre sera passé avec l'architecte Claudio Cuccia et 3 co-traitants : Ain Genierie, Betec structures et Ain Getec. La société APAVE assurera le contrôle technique et la mission SPS.

► MARS

- Le maire présente à l'assemblée l'état des bases imposables déterminées par les services fiscaux de l'Etat. La revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances s'élèvent à 1.01 %. Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour 2015.

- Le conseil municipal prend connaissance des projets des budgets proposés par la commission des finances et procède au vote du budget général et des budgets annexes.

- Le conseil décide de lancer une consultation à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'église et décide de solliciter l'aide du cabinet d'ingénierie du département pour lancer cette procédure.

- Laure Courtois présente le devis de la société BEGUET. Il s'élève à environ 14 000 € HT. Un alignement technique est à prévoir.

- Le conseil approuve la modification du PLU qui n'a connu aucune remarque durant l'enquête publique.

- La salle informatique sera louée à un informaticien pour 30 € mensuels.

- Jimmy Paccard et Valentin Morel sont recrutés pour travailler à la commune durant la saison d'été.

- Le conseil municipal donne un avis favorable sur le projet de canalisation de gaz « Val de Saône » reliant Etrez à Voisines (Haute-Marne).

- Le maire fait le compte rendu de la réunion PPRT, qui s'est déroulée en préfecture le 6 mars 2015

► AVRIL

- La commune accepte le devis JOSEPH pour l'équipement du bar d'un montant de 17 869 € HT.

- Le conseil prend connaissance de la dédite de M. Foray, locataire du local commercial. Une réflexion sera engagée sur le devenir de ce local.

- Le devis proposé par l'entreprise Beguet concernant l'installation d'un panneau informatif lumineux est accepté pour un montant de 19 000 € HT et la liaison wifi pour 950 €.

- Il est constaté sur la commune que des habitants effectuent des travaux d'urbanisme sans autorisation. Le conseil exige que tous les concitoyens se mettent en conformité avec la

Au fil des décisions du conseil municipal

réglementation en vigueur.

■ Pendant les travaux de GRT Gaz, une déviation de la VC102 sera mise en place avec des protections type glissières béton et clôture du périmètre des travaux. ■ L'enquête publique relative aux travaux se déroulera du 9 juin au 11 juillet.

■ Afin de commémorer les 70 ans de la fin de la guerre 39-45, le conseil propose d'honorer cette date le mardi 5 mai à partir de 13h30 au monument aux morts avec le concours des élèves et des enseignants avec un échange avec des personnes qui ont vécu l'évènement.

■ Le conseil accepte le devis de l'entreprise Beuguet pour un montant de 1 744 € HT pour le pavoisement de l'école.

■ Guillaume Buellet a été recruté pour le 2ème poste d'agent technique communal.

■ Mme le maire rend compte d'une rencontre avec les riverains impactés par le PPRT, pour faire le point suite aux différents échanges entre l'administration, l'industriel et les collectivités. Dans le cadre du PPRT, la commune se donne la possibilité d'acquérir des biens sur la commune sur des opportunités et les revendre aux familles impactées (obligation d'opérations blanches). Le conseil décide de l'achat d'une maison à Etrez pour la somme de 160 000 €.

■ La consommation de gaz pour le chauffage de l'église s'élève à 149,10 € et sera demandée à la paroisse.

■ Une subvention de 250 € est allouée pour le spectacle de Pétrek prévu en novembre à Etrez.

► JUIN

■ Suite à l'appel d'offres du marché du bar, le conseil valide les offres retenues par la commission d'appel d'offres pour un total de 233 016,53 €. L'estimation était de 238 000 € HT.

■ Le conseil accepte le devis de 3 275 € HT de l'entreprise Poncin pour la remise en état des vestiaires sportifs.

■ La commune verse une subvention de 500 €

à l'amicale des pompiers pour l'organisation du parcours sportif des pompiers.

► JUILLET

■ Une enquête publique est ouverte, elle concerne la future canalisation reliant Etrez à Voisines. Des mesures compensatoires financées par GRT GAZ sont à réfléchir pour pallier au déboisement généré par les travaux.

■ GRTgaz a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une station de compression et d'interconnexion de gaz naturel à Etrez – « Aux Charmes » et à « Chamonal ». Le « porter à connaissance » transmis par le DREAL qui répertorie tous les risques liés à ce projet est présenté, le dossier a été soumis du 9 juin 2015 au 11 juillet 2015 à enquête publique sur la commune d'ETREZ. Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation sur ce dossier.

■ Il accepte un devis de 4 400€ HT pour la mise en place d'une structure synthétique dans la cour d'école.

■ Un réfrigérateur sera installé par la société Cuny à la cantine pour 840 € TTC. Un devis est accepté avec la société CUNY.

■ Le conseil prend connaissance des devis relatifs à l'alimentation électrique et aux télécommunications fournis par le syndicat d'électricité pour l'alimentation du « Petit Bosquet ». Une participation de la commune de 29 960 € pour l'électricité et 13 500 € pour la télécom est prévue.

■ Un avenant est approuvé pour régulariser le contrat de maîtrise d'œuvre du bar suite à la modification du montant des travaux. Les honoraires initiaux étaient basés sur 182 000 € et le montant des travaux s'élève à 233 247 €, ce qui engendre une augmentation des honoraires de 4 202,22 € HT.

■ Le conseil décide de la remise en état du local commercial. Le devis de peinture des murs et des sols de l'entreprise PONCIN est accepté

Au fil des décisions du conseil municipal

pour 8 480 € TTC. Concernant la location, Mme JEANSON Claude est intéressée pour ouvrir un magasin-exposition, vente et location de jeux et jouets, atelier bricolage et découverte de jeux et cadeaux pour tout public. « Les cadeaux de Pimprenelle ».

► SEPTEMBRE

- Le document PPRT a été approuvé par le Préfet le 28 juillet 2015, les mesures sont devenues exécutoires. Le PLU sera mis à jour.
- L'acte de vente de la maison située 76 rue Vies de Bourg a été signé pour un montant de 160 000 € auxquels s'ajoutent les frais de notaire (13 100 €). Ce bien sera rétrocédé le 16 septembre à la famille Paccard qui remboursera la commune dès que l'indemnité d'expropriation leur sera versée.
- Le cabinet NOVADE est missionné pour accompagner la commune dans le cadre du PPRT et l'évaluation des biens des personnes expropriées.
- Pour les propriétés en mesure de prescriptions, la DREAL accompagnera les particuliers pour la mise en œuvre. Le diagnostic se fera fin septembre avec le cabinet APAVE et les Riveains du gaz.
- La commune remboursera une partie de la dépense engagée par l'EPF pour le terrain du « Petit Bosquet » pour un montant de 198 225 €.
- La commune de Cras a donné son accord pour financer la moitié des travaux acceptés par arrêté de la police de l'eau pour sécuriser et renforcer le pont des Papillons en limite de nos deux communes.
- Des volets roulants électriques seront installés ainsi qu'une alarme dans le local commercial pour un montant total de 5 745 € HT. Le coût de ces travaux fait porter le loyer à 332 € TTC mensuels. Le conseil donne son accord et autorise le maire à établir et à signer le bail commercial pour le 1er octobre 2015.
- Le conseil accepte le devis de 5 300 € HT du

cabinet AIDEN pour l'étude sur le bassin d'écrêtement.

► OCTOBRE

- Rénovation de l'église : l'agence d'ingénierie de l'Ain et la commission d'appel d'offres proposent de retenir le cabinet d'étude SIRADIX de Meyzieu pour un montant de 12 000 € HT. Une subvention du conseil départemental de 50 000 € est espérée.
- L'exploitante du salon de coiffure a demandé la possibilité d'installer des rideaux et une climatisation. Le conseil donne son accord de principe, la dépense sera répercutée sur le loyer.
- Suite à l'étude du cabinet AIDEN, une étude de sol est nécessaire, le conseil accepte le devis de l'entreprise FONDATEC pour la somme de 6 314 € HT.
- Le conseil décide l'étude d'un chemin piétonnier des Combes à la Spire.
- Suite à une demande de la commune, un 3ème point d'apport volontaire a été mis en place à la station d'épuration.
- Un devis de 10 759 € est accepté pour les éclairages des abri-bus par panneaux photovoltaïques.
- Depuis 2015, la taxe sur les ordures ménagères est recouvrée sur les taxes foncières payées par les propriétaires. Elles seront récupérées et ajoutées auprès des locataires sur le loyer de novembre.
- Le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet le 12 octobre 2015 est présenté. Les présidents des 7 intercommunalités travaillent pour définir un projet de territoire, le mode de gouvernance, les compétences obligatoires et optionnelles.
- Le conseil décide de procéder à la création d'un poste d'attaché à mi-temps pour le 1er janvier 2016 pour suppléer au surcroît de travail. Ce poste sera transformé à temps plein lors du départ en retraite du personnel en place.

Au fil des décisions du conseil municipal

■ Dans le cadre du projet d'école, les enseignants et les élèves créeront des jardinières partagées. La commune accepte de prendre à sa charge le coût des matériels.

■ Le conseil sollicite auprès de Monsieur le Préfet, la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des biens soumis aux risques technologiques et autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

■ Le conseil fixe la vente d'herbe pour l'année 2015 selon la revalorisation des fermages soit 1.61 %.

► NOVEMBRE

■ L'indemnité de conseil et de confection des budgets versée à la trésorière s'élève à 495 €.

■ L'avant-projet de la rénovation de l'église établi par le cabinet SIRADDEX est présenté au conseil, de même que l'estimation financière qui s'élève 369 563 € HT. Un devis de nettoyage de la toiture avant travaux, avec remise en état du faîtage, est accepté pour la somme de 8313.95 €.

■ Pour la liaison douce entre Etrez et Malafretaz, une étude va être lancée par la communauté de communes afin d'étudier les possibilités de connexion vers la voie verte.

■ Le permis d'aménager du « Petit Bosquet » a été déposé.

■ Dans le cadre de la loi NOTRe, il est donné aux communes la possibilité de supprimer le CCAS. Le conseil décide de le maintenir sur la commune.

► DÉCEMBRE

■ Le conseil prend acte de la démission de Sébastien Faussurier.

■ Le conseil accepte le devis de l'entreprise Faussurier pour le nettoyage et curage des réserves incendie privées accessibles par la commune par conventions.

■ La consultation des entreprises pour la restauration de l'église aura lieu à compter du 14 janvier.

■ Le montant du loyer du bar est fixé ainsi que les clauses du bail.

■ Le devis pour l'installation de deux caméras et une alarme d'intrusion est accepté pour 2460 € HT. Une subvention sera demandée au titre de la réserve parlementaire de Mme Goy-Chavent, sénatrice.

■ Le devis de mise en place d'une cloison métallique dans le garage du sous-sol de l'école maternelle pour un montant de 2 200 € HT est accepté

■ Le conseil confirme sa décision d'interrompre l'éclairage public entre 24 et 5 heures.

■ Le conseil est informé de la mise en place de claustras sur les aires de regroupement des ordures ménagères.

■ Plan de désherbage : trois zones ont été définies dans le village.

■ Formation PSC1 : un recyclage est proposé aux associations le samedi 27 février 2016 en deux ½ journées.

■ Site internet et panneau lumineux : Deux sessions de formation ont été effectuées pour la majorité des associations.

■ Périmètre intercommunal : après discussion et débat, le conseil donne son avis pour intégrer l'agglomération de Bourg-en-Bresse par 9 voix pour, 2 blancs et 2 nuls. Il exige une plus grande transparence dans les réflexions ainsi qu'une information complémentaire sur la fiscalité future.

■ Etat de sécheresse : le maire est mandaté pour faire valoir la reconnaissance de l'état de sécheresse sur notre commune. La décision finale est prise par le préfet.

■ Le conseil décide d'allouer la somme de 150 € à la recherche contre le cancer suite au décès de l'époux de la secrétaire de mairie.



Les finances communales de 2015

► Recettes de fonctionnement : 1 057 146 €

Produits des services 92 483 €

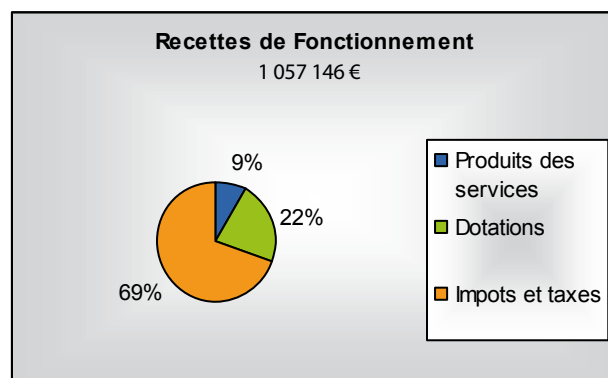
Vente de récoltes	340 €
Concessions cimetières	345 €
Droit d'occupat. domaine pub	658 €
Autres redevances et recettes	524 €
Cantine	9 258 €
Garderie – aide aux leçons	22 233 €
Remb. par autres redevables	2 200 €
Revenus des immeubles	56 925 €

Dotations 229 305 €

Dotation forfaitaire	56 000 €
Autres	3 350 €
Subv.département	1 999 €
Autres organismes	2 700 €
Dotat.compensat. réforme TP	97 876 €
Dotat. unique compensat. TP	1 561 €
Etat/compens. taxe fonc.	1 150 €
Comp. exonération taxe d'hab.	2 149 €
Dot. de solidarité comcom.	62 520 €

Impôts et taxes 735 358 €

Taxe d'habitation	34 661 €
Taxe foncière propriétés bâties	125 114 €
Taxe foncière propriétés non bâties	5 092 €
Contribution foncière entreprises	225 641 €
C.V.A.E	53 351 €
Imposition Forfait. Entp. Réseau	78 506 €
F.N.G.I.R.	186 145 €
Taxe droits de mutation	26 848 €



► Dépenses de fonctionnement : 634 895 €

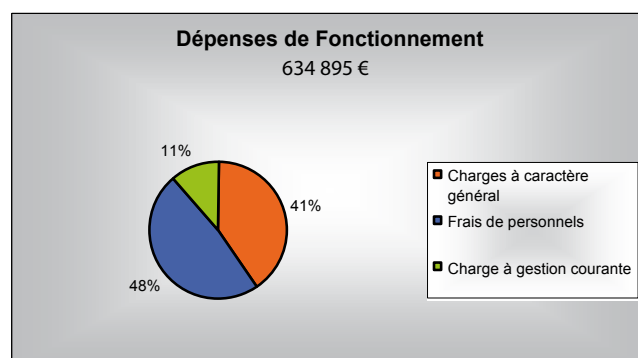
Charges à caractère général 257 586 €

Eau, électricité, gaz, carburant	43 812 €
Entretien matériels	11 917 €
Entretien bâtiments	58 718 €
Entretien terrain et voirie	3 362 €
Petits équipements et matériels	3 675 €
Assurances	14 170 €
Taxes foncières	9 269 €
Publications	6010 €
Honoraires + divers	22 173 €
Locations matériels	2 987 €
Fournitures scolaires	5 215 €
Fourn. administratives, abonnts, tél.	8 099 €
Alimentation, cérémonies	25 382 €
Fournitures diverses	21 118 €
Maintenance	13 294 €
Cotisations à organismes	3 647 €
Nettoyage des locaux	4 738 €

Frais de personnel 305 520 €

Charges de gestion courante 71 789€

Subventions associations	7 279 €
Subvention CCAS	2 000 €
Participation syndicats	9 194€
Versement budget annexe	8 790 €
Indemnités élus + charges sociales	30 134 €
Intérêts des emprunts	14 392 €





Les finances communales de 2015

► Section d'investissement

Recettes d'investissement	204 598 €
Taxe aménagement	10 738 €
Subvention salle des sports	65 644 €
Autres subventions et cautions	17 079 €
Fonds de compensation de TVA	1 11 137 €
Dépenses d'investissement	634 885 €
Rembt capital des emprunts	59 416 €
Divers remboursements	1 094 €
Salle multisports	2 596 €
Local pompiers	50 057 €
Restauration église	6 985 €
Travaux voirie	36 158 €
Bassin écrêtement	4 320 €
Site internet	14 845 €
Allées piétonnes	1 429 €
Réseaux rue des cerisiers	54 494 €
Signalétique	4 271 €
Panneau lumineux et fresque école	27 898 €
Remboursement EPF (terrain Petit Bosquet)	198 222 €
Réserve foncière (PPRT)	173 100 €

Les travaux dans les locaux commerciaux sont gérés dans un budget annexe financé par les loyers et le budget fonctionnement si besoin. Pour 2015, les dépenses d'entretien du bâtiment «les cadeaux de Pimprenelle» s'élèvent à 11 844 € et les travaux d'extension du bar à 39 205 €.

► Récapitulatif

Comptes arrêtés au 30.11.2015

Recettes de fonctionnement	1 057 146 €
Recettes d'investissement	204 598 €
TOTAL DES RECETTES	1 261 744 €
Dépenses de fonctionnement	634 895 €
Dépenses d'investissement	634 885 €
TOTAL DES DEPENSES	1 269 780 €
Excédent de charge provisoire 2015	8 036 €

Le déficit de 2015 est compensé par les excédents des années antérieures et par les remboursements des immobiliers à venir (PPRT).

Informationnelles fiscales

► Taxe foncière

Tout propriétaire de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, est redevable de la taxe foncière. Elle est encaissée pour le compte de la commune, de l'intercommunalité et du département (bâti seulement). Elle contribue au financement des dépenses de fonctionnement, d'aide sociale, d'investissement et de développement.

La taxe foncière est calculée sur la valeur locative cadastrale, multiplié par les taux d'imposition.

Ceux-ci sont votés tous les ans par la commune, l'intercommunalité et le département. Pour Etrez, le taux est de 4.84% pour le foncier bâti, 10.37 % pour le foncier non bâti. Pour l'intercommunalité, les taux sont de 10.6% et 33.21% ; pour le département, 13.7%. Au niveau départemental, le taux moyen est de 14.59% pour le foncier bâti et de 47.11% pour le non bâti. En 2015, cette taxe a rapporté 130 206 € pour Etrez, 281 168 € pour l'intercommunalité, 342 500 € pour le département.



► Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TOEM a été instituée cette année, sur décision du conseil communautaire au vu des dépenses de plus en plus importantes du traitement des déchets. Elle est intégrée à la taxe foncière. Toute personne, en qualité de propriétaire ou d'usufruitier d'une propriété soumise à la taxe foncière est redevable de la TOEM. Lorsque le logement est donné en location, le propriétaire-bailleur a le droit de récupérer le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le locataire.

Si le locataire quitte le logement au cours de l'année, le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères récupéré par le propriétaire, doit être calculé au prorata du temps d'occupation du logement par le locataire sur un an.



Les commissions au coeur du travail municipal

► BÂTIMENT

■ Réaménagement du bar

Le conseil a décidé l'extension du bar existant. Cela consiste à créer une salle d'accueil du public et à la création d'une cuisine professionnelle. Ces locaux seront loués à David Morel. Son activité principale sera traiteur, restauration rapide et bar. L'ouverture est prévue courant mars 2016.



■ Église

La commune a engagé la rénovation de l'église. Le cabinet SIRADDEX a été retenu pour exercer la maîtrise d'œuvre. Les travaux seront étalés sur 2016 et 2017 et concerneront tous les éléments de l'église, à savoir charpente, boiserie, traitement des remontées humides, traitement des façades intérieures et extérieures ainsi que remise en état de la voûte intérieure.

Alain GAYDON



► AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

■ Fleurissement

L'été 2014 avait été marqué par un temps très pluvieux et maussade, l'été 2015 a bénéficié d'un soleil intense et radieux, ajouté à cela un bon arrosage ; ceci a permis une belle floraison jusqu'à cet automne. L'ensemble des fleurs a plutôt bien résisté à la canicule 2015.

Le 4 novembre, une bonne partie des bénévoles s'est réunie autour des plantations d'automne.

Les pensées ont maintenant remplacé les géraniums jusqu'à l'aube de l'été.

Fin juillet, plusieurs bénévoles sont venues prêter main forte aux 2 agents, afin de procéder à l'arrachage de plants d'ambrosie présents sur la commune. Cette action a contribué à la formation des bénévoles.



Les commissions au coeur du travail municipal

■ Petit bosquet et bassin d'écrêtement

Le projet de lotissement du Petit Bosquet a donné lieu, en cette année 2015, à plusieurs rencontres entre le service urbanisme de la communauté de communes, Floriot et la commune.

En effet, plusieurs points devaient être retravaillés avant de déposer le permis d'aménager.

Ce dernier devrait être envoyé avant la fin 2015. La première phase du chantier devrait débuter courant 2016.

Parallèlement au lotissement, un bassin d'écrêtement en aval était à l'étude. Ce bassin servira à récupérer les eaux pluviales de toute cette zone. C'est finalement le bureau AIDEN qui a réalisé cette étude. Afin d'affiner le travail, l'entreprise Fondatec réalisera, courant novembre, différents sondages sur la par-

celle, de façon à faire une étude géologique du sol.

Cet espace donnera lieu à une réflexion de la part de la commission sur un aménagement de détente et de rencontre.

■ Plate-forme « Ordures Ménagères » et point d'apport volontaire

Un point d'apport volontaire a été installé vers la station d'épuration. Les nouveaux containers répondent aux exigences de la loi sur l'accessibilité.

D'autre part, les agents communaux vont dans les mois à venir implanter de petites plateformes de propreté, là où les usagers déposent leurs ordures. Ceci permettra de mieux matérialiser les emplacements et de les nettoyer plus facilement.

Laure COURTOIS

► LES RÉSEAUX ET LA VOIRIE

■ VOIRIE :

Comme chaque année, les routes et chemins sont entretenus selon leur degré d'usure.

Le revêtement est choisi en fonction de la nature de la voie, du passage et de l'emplacement.

C'est ainsi qu'un enduit (revêtement superficiel) a été fait :

- à la Vieille Ronge
- allée des Cerisiers
- à la Cornatière 1, allée qui avait été endommagée par l'enfouissement des réseaux, un enduit a aussi été fait ainsi qu'un trottoir.

La rue des Cerisiers, de par sa situation au centre du village a nécessité des travaux plus importants, certaines bordures ont été changées, des avaloirs ont été mis en place et le revêtement, après une prépara-

tion spécifique a été fait en enrobé.

■ Chemin communaux

Tous les chemins communaux d'Etrez ont été remis en état ces dernières années, il restait à engraver ceux du secteur Caillet, la Rozière et Village d'en haut.

Les travaux ont été réalisés cet été.

■ Pont

Le pont qui se situe sur le chemin des Papillons est mitoyen avec la commune de Cras.

En commun accord avec cette dernière, nous avons décidé de l'élargir en aval et de le sécuriser.

La SARL MERINI, spécialisée dans ces ouvrages, s'est occupée de la réalisation des travaux.

■ PROJETS :

Pour l'année 2016, en plus de l'entretien habituel de la voirie, nous allons mettre en place un comptage des véhicules (nombre, vitesse) sur les principaux axes du village.

Les résultats de l'analyse permettront de mettre en œuvre les dispositifs les mieux adaptés incitant à respecter les limitations de vitesse.

Une réflexion va également être engagée sur la portion en direction de « La Spire » pour créer une allée piétonne.

Pascale ROUX



Les commissions au coeur du travail municipal

■ Salle multisports

Depuis un an, les sportifs en culotte courte de l'école peuvent profiter de la salle multisports de la commune pour les cours de sport ou les activités de TAP. Les associations du village ont également la possibilité de l'utiliser. Ainsi, le club des jeunes, les adhérents de la gym loisirs ou encore les passionnés de football ont pu pratiquer leurs activités préférées dans cette salle.



■ Pavoisement

« Prendre un enfant par la main » pourrait être le message chanté par les personnages du pavoisement de l'école et il devrait nous faire penser à sécuriser nos enfants en regardant où ils vont, en leur attachant leur ceinture de sécurité, en leur faisant mettre un casque à vélo etc. Hormis ces rappels de base au niveau de la sécurité, ces personnages mettent la commune en conformité avec la loi Peillon ; mais de manière moins austère.

■ Conseil municipal jeunes

Commenter les actualités nationales, régionales ou communales est relativement simple, mais devenir un acteur de la commune est encore plus intéressant surtout quand on a 8/10 ans. Un conseil municipal jeunes sera créé cette année pour être opérationnel en septembre. Plusieurs réunions d'information se dérouleront au printemps pour expliquer aux enfants et à leurs parents le rôle d'un conseil municipal jeunes. A l'issue de ces réunions, les jeunes qui le souhaitent feront acte de candidature en vue d'élections qui se dérouleront en juin. Etre un citoyen peut se vi-

vre de manière concrète, et pourquoi pas, donner une vocation à certains.

■ 70ème anniversaire de la libération de 1945

A l'occasion des cérémonies du 8 mai, une cinquantaine d'enfants de l'école se sont joints à la population pour commémorer la libération de 1945. Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 encadrées par leurs enseignants, Mme Becker et M. Buchalet, ont été invitées par la commune à mener une réflexion sur la paix et l'espoir. C'est ainsi que les enfants ont produit de nombreux dessins et textes sur ces thèmes. Le fruit de leur travail a été placé au monument aux morts de la commune. Ensuite, les enfants ont rencontré des aînés du village qui étaient enfants au moment de la Libération, ce qui a permis un échange intéressant. Nos aînés ont pu raconter aux enfants leurs modes de vie de l'époque, leurs jeux, leurs peurs ainsi qu'une multitude d'anecdotes vécues. Que tous les participants de cette rencontre soient chaleureusement remerciés.

Sébastien Jeanson

Les commissions au coeur du travail municipal

► ÉCONOMIE

■ Recherche porteurs de projets au printemps 2015...

Depuis l'acquisition du bar et de sa licence en mai 2014, le conseil municipal s'était donné du temps pour chercher un porteur de projet. Un appel à ces derniers a été lancé en début d'année 2015, suite auquel 4 candidats ont été rencontrés par la commission économie.

Le projet d'un artisan-commerçant - David Morel - a retenu notre attention, et nous avons choisi de l'accompagner pour la création d'une activité de bar-snacking et traiteur. David nous a semblé pouvoir relever le défi d'une installation en milieu rural et de surcroît animer un lieu de vie.

Des travaux d'agrandissement ont donc été programmés afin que l'activité puisse accueillir des clients.

Ces travaux devraient s'achever en mars 2016, et son gérant pouvoir prendre possession des lieux à cette même période.

Bienvenue à lui !

■ Les cadeaux de Pimprenelle

Suite au départ de Jean-Claude Foray – artisan, ébéniste – c'est également une boutique qui nous invite à rêver, que le conseil municipal a choisi d'installer. Quelques travaux de rafraîchissement ont été nécessaires pour accueillir les clients dans un environnement chaleureux, aux couleurs gaies.

Claude Jeanson, propose au-delà des cadeaux et jouets, une véritable variété et surtout une expertise en jeux pour tous les âges.

Ce concept innovant d'accueil, d'ateliers, de locations permet à chacun de faire ses achats en toute bonne conscience.

Alors rendez-vous chez Pimprenelle pour de la découverte à minima, du rêve sûrement, voire des achats.

VGB



► WORD CAFÉ OU CAFÉ DÉCOUVERTE

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA DÉMOCRATIE A ÉTÉ FRANCHIE LE 14 JUILLET !

Faire toujours mieux au service d'un village agréable, durable, respectueux et dynamique, c'est l'invitation qu'a lancée le conseil municipal d'Étrez à ses concitoyens à s'exprimer sur la qualité du service public et du cadre de vie. Plus encore, à être les acteurs des projets pour les améliorer !

Une série de sujets ont donc été mis en débat.

Alors, merci, aux 80 personnes qui ont accepté d'écouter, de débattre, de réfléchir et d'agir ensemble !

Vous trouverez la synthèse des thèmes et des idées, et surtout la manière dont le conseil municipal a décidé de les organiser et de leur donner vie, afin que ce mot « démocratie participative » ne soit pas vain.

Ce café découverte n'est rien moins qu'une somme d'efforts conjugués et partagés par tous les acteurs de la vie communale pour maintenir l'intérêt général comme boussole de l'action municipale, et à ce titre, vous pouvez d'ores et déjà noter la date du 14 juillet 2017 !

VGB

Questions abordées lors du word-café	Thème abordé	Synthèse	Pistes W, compléments	Liens avec autres projets	Echéancier
Quels seraient les espaces publics à aménager? Comment?	Sécurité, circulation	Problème relatif à la vitesse, notamment route de Viriat et les routes adjacentes à la RD 28	Évaluation (comptage) du nombre de véhicules, de leur vitesse... Mise en place de radars pédagogiques	Commune	Année 2015/2016
	Sport	Possibilité d'aménager d'autres allées piétonnes: en direction de la Spire, de la route de Cras	Lancement étude faisabilité pour allée piétonne en direction de la Spire	Commune et Com com dans le cadre de l'étude de la voie verte	2016
		Un city-stade sur l'aire de basket?	Poursuite de la réflexion avec le club des jeunes		Début 2016
		Un city-stade			
Quels équipements souhaitez-vous pour les jeunes de la commune?	Sport, jeunesse	Réalisation d'un skate-board	A débattre avec le club des jeunes	Commune	Début 2016
		Réalisation d'une aire de jeux, pour les plus petits (balançoires, toboggans...), à proximité de l'école?	Espace à envisager autour du bassin d'écêtement	Commune	Étude début 2016, réalisation envisagée en 2017
Souhaitez-vous apporter votre contribution à la vie communale? Sous quelle forme?	Participation, citoyenneté, com	Proposer cette rencontre chaque 14 juillet	Oui, nécessité de maintenir une consultation sur un rythme bisannuel. Pour les temps commémoratifs, choix du 11 novembre.	Commune	Prochain word café en juillet 2017
		Une boîte aux lettres pour déposer des idées	Prévu sur le site internet	Commune	/
		Une demi-journée de bénévolat	Organisation d'une journée citoyenne	Commune	2016 : à définir ; Suggestion possible de la part des habitants
La commune dispose d'un bâtiment de 400 m2, quelles sont vos idées?	Aménagement, bâtiments	Biblio Salle cérémonie + asso Atelier bricolage: échanges intergénérationnels Salle informatique Salle musculation	Réflexion/ bâtiment modulable et à une structure ouverte, technologique ; La commission bâtiment engagera une réflexion début 2016 avec pour objectif la réalisation d'ici la fin du mandat	Commune	Réflexion début 2016, objectif de réalisation avant la fin du mandat
			Non retenu		/
Suspendre l'éclairage publique de 1h00 à 4h00 du matin, qu'en pensez-vous?	Aménagement, environnement	Avis favorable à l'extinction, mais voir les modalités Attention à la sécurité Faire plutôt un éclairage sur deux Eclairage avec déclencheur de présence entre 1h et 4h Très bonne idée, même plus tard, bon pour la planète Salle des fêtes, pas d'éclairage du tout si pas d'activité Jusqu'à 4h oui, après non Divers Espace public insuffisant (lieux de rencontre, aire de jeux...) Eglise : tache au centre du village, à rénover	Des variateurs d'intensité ont déjà été installés ; Le conseil est favorable à l'extinction, après avoir vérifié la législation, puis une démarche de sensibilisation auprès de la population	Commune	2016
				/	/
			Aménagement bassin écêtement	Commune	Etude 2016
			Etude coût de rénovation lancée	Commune	Courant 2016-2017

Placette de compostage, jardins collectifs...	Placette de compostage				/	
	Bonne idée pour réduire les déchets			Une réflexion sera conduite lors de la création de la 1ère tranche du lotissement du Petit Bosquet	Commune	Courant 2016-2017
	Attention à la gêne possible pour les habitants qui sont à proximité					
	Accompagner cette initiative pour bien utiliser les composteurs					
	Quelles aides possibles de la mairie pour se procurer un bac de compostage?			Info sur le site internet de la communauté de communes	Communauté de communes	2015
	Jardins collectifs				/	/
	Oui, mais pas trop éloigné			Cf lot petit bosquet	/	Courant 2016-2017
	Mettre à disposition des légumes en excédent produits dans les jardins individuels				/	/
	Divers				/	/
	Oui, étude en cours, implantation autour du bassin d'écritement : espace vert, de jeux, pédagogique			Oui, étude en cours, implantation autour du bassin d'écritement : espace vert, de jeux, pédagogique	Commune	Etude lancée en 2015, réflexion, réalisation : d'ici 2017
	Arboretum: un espace public, réhabilitation d'un étang			En cours de réflexion avec la fête de l'Arbre	Commune	Réflexion sur la faisabilité en cours
Développement durable: quel sera le devenir des hameaux rayés de la carte par l'impact des PPRT?			Le lieu ne sera pas rayé, mais des mesures de sécurité sont prises, pas de manifestations ou stationnement prolongé, pas de nouvelles constructions.. cf règlement de cette zone en mairie	Commune	Effectif depuis juillet 2015	
Co-voiturage: y'a-t-il des besoins?	Mise en lien des parents / activités des enfants			Faire la promotion du site de covoiturage de la com com et du conseil départemental : relayer l'information par le panneau lumineux	Communauté de communes et commune	2015
	Animation d'un site de covoiturage					
Que pensez-vous de la réforme territoriale? Êtes-vous en attente d'informations?	Souhait d'un réunion d'information			Rencontre proposée en septembre 2015	Commune	Sept 2015
	Souhait d'un conseil municipal d'enfants					
Conseil municipal d'enfants, qu'en pensez-tu? Quels types d'actions souhaitez-tu partager? Un mur d'expression?	Un mur d'expression			Démarche de sensibilisation auprès des jeunes, puis de création ; élections prévues en juin 2016. S'agissant du mur d'expression, le club des jeunes et/ou le futur CME pourront se saisir de cette proposition afin de l'étayer	Commune en lien avec la communauté de communes	Élections des enfants en juin 2016

Les commissions au coeur du travail municipal

► COMMUNICATION

■ Je communique, nous communiquons, vous communiquez !

Même si nous sommes convaincus que rien ne remplace le contact, la convivialité des échanges que nous mettons en avant à travers les valeurs que nous défendons depuis bien longtemps, il n'en reste pas moins que, nous avons à cœur que les Etreziens puissent accéder à l'information qui leur est due, non pas par mode, mais bien parce qu'il s'agit là d'un principe fondamental pour l'exercice d'une démocratie saine. Ainsi, depuis quelques mois, nous avons multiplié les outils d'informations (site, panneau...), voire de concertation et, vos remarques, vos observations, votre participation nous ont permis de collecter, de sonder vos envies, ou d'améliorer les projets que nous avons envisagés pour la collectivité.

Ce bulletin municipal constitue pour nous le moyen le plus sûr que tous les foyers de la commune puissent accéder à l'information et nous savons que vous le lisez avec attention.

Il y a par ailleurs ce site Internet qui s'étoffe et a été entièrement repensé pour accroître la qualité de l'information, son accessibilité, mais aussi et surtout recueillir vos avis, vos contributions !

Alors, qui que vous soyez (jeunes ou moins jeunes), nous souhaitons que vous utilisiez ce nouveau site pour donner votre avis, partager un coup de cœur (livre, film, expo...), poser des questions...

Mais surtout, l'essentiel est pour nous que vous y sentiez ce supplément d'âme qui souffle à Etrez, et qui fait oublier qu'il n'y a ici ni vignoble et peu de ces vieilles pierres qui cristallisent l'intérêt du badaud.

A Etrez, c'est le quotidien que nous souhaitons extraordinaire et créatif !

■ Un nouveau logo « Etrez, territoire en action »



Avec la refonte du site internet, la question de l'identité de la commune est rapidement arrivée.

Différents choix s'offraient à nous : celui de créer un blason ou un logo.

Le logo l'a rapidement emporté, et nous avons le plaisir de vous en donner ici quelques clés de lecture.

Le nom du village a été mis en valeur, au centre d'un festival de couleurs signifiant le dynamisme de ses habitants, associations... qui œuvrent et vont dans le même sens : celui de la participation à un mieux vivre ensemble...

Ce mieux vivre ensemble étant symbolisé par un triangle et un rond, soit la schématisation des bâtiments et des personnes.

Pour ce qui est de l'inscription « Territoire en action », nous avons souhaité la dimension de territoire, qui correspond également à un territoire de vie et ne s'arrête pas aux limites administratives...

Nous espérons qu'il vous plaira et que vous le ferez vôtre.

■ Panneau : Circuits de randonnée VTT

Un panneau présentant les différents circuits de VTT a été installé.

Cinq circuits VTT sont entièrement balisés, de longueur et de difficulté variables.

- **Circuit n° 1** : Le tour des lacs (6,2 km) – très facile
- **Circuit n° 2** : De la base à Etrez (16,3 km) – facile
- **Circuit n° 3** : Entre lacs et forêt (20,5 km) – facile
- **Circuit n° 4** : La voie royale (42,7 km) – difficile
- **Circuit n° 5** : De la Bresse des lacs à l'étang de Pontremble (43,5 km) – difficile.

L'ensemble des points de départ des circuits est fixé à la base de loisirs la Plaine Tonique.

Le guide VTT est en vente au prix de deux euros à l'Office de Tourisme de Montrevel-en-Bresse et à l'accueil de la base de loisirs la Plaine Tonique.

SG

Les services périscolaires

► TAP

Après une année scolaire de fonctionnement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), le bilan est plus que positif. Le taux de participation des enfants n'a cessé de progresser l'année passée (de 82 % en sept 2014 à 88 % en juin 2015). A la rentrée, le taux était encore proche des 80 %. Nous devons ces résultats, en partie, à la qualité des intervenants communaux et inter-communaux. Les enfants prennent plaisir à venir. Il est important de rappeler qu'il n'y a pas de participation financière pour les familles : c'est une décision de la communauté de communes de Montrével en Bresse, ce n'est pas forcément le cas dans d'autres collectivités.

SB



► CANTINE

Yolande et Françoise servent les enfants au cours des deux services :

- Les maternelles de 12h00 à 12h30
- Les primaires de 12h30 à 13h20

Les enfants des classes maternelles sont nombreux, il a été fait appel à Christelle pour apporter son aide.

Les repas livrés par Bourg Traiteur, sont désormais assortis des produits locaux : le conseil municipal a choisi de se fournir auprès de la laiterie d'Étrez pour les laitages et de notre boulanger Mazuir pour le pain.



► GARDERIE



Les enfants sont accueillis le matin comme le soir par Françoise et Noémie qui proposent le petit-déjeuner aux enfants qui arrivent avant 8h00, de goûter à 16h30 ainsi que des bricolages divers et variés tout au long de l'année scolaire. De nombreux jeux sont à disposition pour s'épanouir avec les copains. Cette année 2015/2016, nous louerons des jeux au magasin « les cadeaux de Pimprenelle » afin de découvrir des nouveautés.

Horaires :

- Lundi / Mardi/ Jeudi : 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 19h00
- Mercredi : 7h00 à 9h00 et de 12h00 à 12h30
- Vendredi : 7h00 à 8h45 et de 15h30 à 19h00

Depuis la rentrée, nous avons repris le chemin de la bibliothèque le lundi de 17 à 17 h 30.



Les activités à l'école

■ Les élèves de CE1-CE2 ont passé une belle semaine en classe découverte à Cordéac (38) pendant laquelle ils ont participé, dans la joie et la bonne humeur, à des courses d'orientation, des chasses au trésor et des constructions de cabanes pour les lutins de la forêt.

Ils ont aussi appris la vie en collectivité et des quantités de choses sur la nature et ses habitants.

Merci à Véronique Bernard pour son implication, sa disponibilité et son sourire.



■ L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique « clownesque » et collectif dans le verger.





Les activités à l'école

- Des séances de natation à la piscine pour les GS-CP avant la visite de l'Aquarium et du Parc de la Tête d'Or à Lyon.



- Séances de grande motricité pour les Petits/Moyens avec le matériel de la salle multisports.



- Toutes les classes de l'école ont bénéficié des interventions de Mathilde Dubois en musique.



- Cette année encore, un tournoi interclasses CE-CM a clôturé un cycle de 10 séances d'apprentissage des échecs.



Vie économique

▶ LES COMMERÇANTS

■ Infini-Styl' Carole Coiffure

Carole vous accueille depuis fin 2009 dans un salon de coiffure, tous les mardis - jeudis - vendredis - samedis en non-stop.

▶ 16, allée des Cerisiers

☎ 04 74 30 26 85



■ Restaurant Le Relais d'Etrez

Le Relais d'Etrez tenu par Alice est ouvert tous les midis de la semaine (sauf lundi) et du week-end. Grenouilles et beaucoup de mets délicieux vous attendent.

▶ 94, route de Marboz

☎ 04 74 25 41 53



■ Laiterie coopérative d'Etrez

La beurrerie coopérative est implantée dans le village depuis 1938.

Ouverture du magasin du lundi au samedi midi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pourrez retrouver tous les produits fabriqués à la coopérative : le caillé égoutté de fromage blanc, les beures de baratte, les crèmes, les fromages blancs moulés à la louche, l'Emmental au lait cru, les yaourts, le Metton ainsi que du comté, du morbier, du chèvre, etc...

Focus « Agrandissement coopérative »

Le Beurre de Bresse et la Crème de Bresse sont reconnus par l'INAO. Cette obtention de l'Appellation d'Origine récompense le travail du Syndicat de Promotion du Beurre et de la Crème de Bresse et ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des produits de la coopérative qui s'agrandit.

Leur nouvel atelier pour la fabrication de caillé égoutté de fromage blanc d'une capacité annuelle de 500 tonnes permet de répondre aux sollicitations de nouveaux clients en adaptant le cahier des charges en terme d'extrait sec et de taux de matière grasse.

▶ 367 route de Marboz

☎ 04 74 25 41 86

Site internet : www.laiterie-etrez.com

Vie économique

■ La Boulangerie – épicerie

M. Mazuir est installé dans la boulangerie multi-services. Le rayon épicerie se développe. Marjolaine et Stéphanie vous attendent tous les jours sauf le mercredi.

- ▶ 38, route de Marboz
- ☎ 04 74 21 76 13

■ Le Bar

Le bar a été attribué à un exploitant : Monsieur David MOREL. Une cuisine professionnelle ainsi qu'une salle de restauration rapide avec terrasse sont en construction. La livraison des travaux est prévue pour le printemps 2016.



Les Cadeaux de Pimprenelle



Jeux de société.

Jouets premier âge.

Jeux en bois.

Cadeaux pour hommes, femmes, ados.

■ Les cadeaux de Pimprenelle

Claude Jeanson s'est installée mi-octobre. Elle propose des jeux, des jouets et des cadeaux pour tous les âges. Des jeux de société à découvrir pour toute la famille. Possibilité de découvrir des jeux de société en les louant. Possibilité également d'inscrire vos enfants aux ateliers jeux. A partir de 10 ans, possibilité de passer 1h avec tes copains sur les jeux géants.

Horaires d'ouverture :

- mercredi et samedi 9h30-12h30 / 14h-19h
- lundi et jeudi 15h30-19h
- Vendredi 16h30-19h
- Vacances scolaires : 9h30-12h /14h-19h

- ▶ 84, route de Montrevel
- ☎ 04 74 45 08 24

www.lescadeauxdepimprenelle.fr

Vie économique

▶ LES ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

■ CMC, Chauffage-Dépannage

CHANEL Patrick
629, route de Foissiat
Tél. : 04 74 30 87 77

■ La M'Ain Verte – Jardin-Parc-Entretien

COURTOIS Patrick
81, rue des Cerisiers
Tél. : 04 74 30 87 64

■ DAGALLIER Charpente-Maçonnerie

70, rue des Poiriers
Tél. : 04 74 30 85 03

■ Terrassement – TP – VRD

FAUSSURIER Sébastien
62, route des Tronches, Le Rouget
Tél. : 06 82 04 12 73

■ Ebéniste

FORAY Jean-Claude
Tél. : 04.74.30.81.68

■ CAVILLON Carrelages

113, route de la Vieille Ronge – Les Poiriers
Tél. : 04 74 23 60 08 ou 06 72 05 79 51

■ Maçonnerie – Aménagements extérieurs

CRESSIN Anthony
485, Route de Foissiat
Tél. : 06 71 36 44 17

■ CD SERVICES – Informatique

CHANCLU David
886 route de Viriat
Tél. : 06 68 07 24 06

■ OPHELIE Coiffure à domicile

260, rue Vies de Bourg
Tél. : 07 82 11 61 59

■ Carole RAZUREL : Coiffeuse à domicile

Tél. : 06 88 91 98 15

■ David MOREL Traiteur

Tél. : 06 84 59 78 47 ou 04 74 52 40 67

■ QUIMPE Elagage

▶ NOS EXPLOITANTS ET AGRICULTEURS

■ Exploitations

G.A.E.C DES BOIS
E.A.R.L DU CHATEAU
S.C.E.A / E.A.R.L LA PERSEVERANCE
G.A.E.C DU MOLLARD
G.A.E.C DU VILLAGE D'EN HAUT

■ Exploitants individuels

Mme BOUILLOUX
Mme et M. BONNIN (ferme équestre – écurie des Fourches)
Mme CHAPATON

▶ AYEZ LE REFLEXE CHEQ'TONIC !

**Vous êtes un particulier, pour être sur de faire plaisir et de réussir vos cadeaux et surprises :
AYEZ LE REFLEXE CHEQ'TONIC !**

Vous êtes une association, pour vos lots et récompenses : AYEZ LE REFLEXE CHEQ'TONIC !

Vous êtes une entreprise, pour récompenser vos salariés : AYEZ LE REFLEXE CHEQ'TONIC !

■ CHEQ'TONIC, une association qui regroupe les Unions Commerciales de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse et qui vous propose de consommer malin et local avec des chèques cadeaux d'une valeur de 10 euros acceptés dans plus de 100 commerces du territoire.

■ SANS AUCUN FRAIS, passez commande sur le site : www.cheqtonic.fr ou aux points de vente indiqués sur le site.

■ Artisans, commerçants, professions libérales et entrepreneurs qui résident dans des communes n'ayant pas d'Union Commerciale adhérente à CHEQ'TONIC, venez nous rejoindre par une adhésion direct à prix mini qui vous permettra d'accepter les CHEQ'TONIC. (Renseignements au 0612459037)

L'EQUIPE DE CHEQ'TONIC

Ségolène Guerin

Les sites industriels et prévention des risques

■ Démarrage des travaux du programme « Val de Saône » de GRTgaz



Ce projet de GRTgaz comprend la construction d'un nouveau gazoduc de diamètre 1,20 m et d'une longueur de 187 km environ, entre Voisines (52) et Etrez, ainsi qu'un développement important de la station d'Etrez par l'implantation d'un 3e électro-compresseur et d'une nouvelle interconnexion entre les différentes canalisations de transport de gaz naturel existantes. Ces nouveaux ouvrages permettront de créer des capacités additionnelles de transport de gaz entre le Nord et le Sud de la France.

Les enquêtes publiques relatives à ce programme ont eu lieu au cours de l'été 2015.

Concernant le site d'Etrez, les premiers travaux préparatoires ont débuté au dernier trimestre 2015 (construction d'une nouvelle base vie pour les entreprises, aménagement de plates-formes de stockage pour les déblais et les matériels, détournement de différents réseaux, déviation provisoire de la voie communale VC 102). Les travaux de terrassement et de génie civil de la station commenceront en février 2016, la construction des tuyauteries industrielles et le montage des principaux équipements seront engagés dès l'été 2016 et se poursuivront jusque début 2018. Les travaux de câblage électrique et d'instrumentation s'échelonneront de mi 2017 à mi 2018.

L'activité du chantier s'intensifiera en 2017 : parallèlement aux travaux d'extension de la station, la construction de la canalisation ainsi que la déviation des 5 canalisations de transport de gaz existantes seront réalisées pour permettre leur raccordement à la nouvelle interconnexion. De nombreuses entreprises seront actives sur le chantier, avec un effectif de plus de 250 salariés.

Les raccordements de ces nouveaux ouvrages auront lieu en 2018, pour une mise en service prévue début novembre de la même année. Les travaux résiduels (finition, aménagements paysagers, démantèlement

d'installations hors service) se poursuivront jusqu'à mi 2019.

GRTgaz communiquera régulièrement sur l'avancement du chantier, et prendra toutes les dispositions utiles pour réduire la gêne liée à ces travaux. En matière de sécurité routière, une limitation de la vitesse sera instaurée sur le tronçon de la RD 28 à proximité du site GRTgaz.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site www.val-de-saône.grtgaz.com ou contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : val-de-saône@grtgaz.com



■ Plan de Prévention des Risques Technologiques

Depuis quelques années déjà, les communes de Marboz et d'Etrez sont touchées par les mesures de Plan de Prévention des Risques Technologiques relatives au stockage souterrain de gaz de l'entreprise de Storengy.

Les phénomènes dangereux dont les effets peuvent dépasser la station sont l'incendie (aléa thermique) et l'explosion (aléa de surpression). En revanche, aucun phénomène toxique ne peut être généré.

La zone dans laquelle peuvent se produire ces phénomènes est appelé « périmètre d'étude du PPRT ». Un arrêté de prescription a été notifié le 20 février 2012, puis re-prescrit le 18 avril 2014.

Au sein de ce périmètre, 8 maisons de nos habitants ont été impactées :

- 3 par des aléas de très forte intensité et qui doivent donner lieu à des expropriations
- 2 par des aléas de forte intensité donnant lieu à des délaissements ou des expropriations
- 3 par des aléas d'intensité inférieure et soumises à des obligations de travaux de renforcement, afin que le bâti assure au mieux la protection des habitants.

Nul besoin de vous préciser que ces impacts et surtout leurs conséquences, quand bien même ils s'inscrivent sous le sceau de la mise en sécurité, constituent pour les propriétaires une étape difficile voire

Les sites industriels et prévention des risques

douloureuse.

L'arrêté d'approbation a été rendu fin juillet 2015 par le Préfet et enclenche par voie de conséquence la mise en œuvre des différentes mesures.

Étape que nous avons choisi d'accompagner à la mesure de nos moyens au travers de différentes négociations en :

- Acquérant un patrimoine pour le compte d'une famille de manière anticipée afin qu'elle puisse rester sur la commune
- Finçant un 2ème diagnostic (avec une participation de la communauté de communes de Montrevel, le conseil départemental, et Storengy) pour les riverains en prescriptions afin que l'expertise pour les travaux de mise en sécurité soit la plus pertinente possible
- Finçant le reste à charge des propriétaires des travaux (soit 10% de la somme totale) avec la répartition suivante : 5% financé par Storengy et 5% par les collectivités (com com de Montrevel et commune).
- Nous faire appuyer par un assistant à maîtrise d'ouvrage, représenté par Novade, qui aura à charge : la conduite des mesures d'expropriation, le suivi des engagements financiers, ainsi que les opérations de mise en sécurité (démolition...)

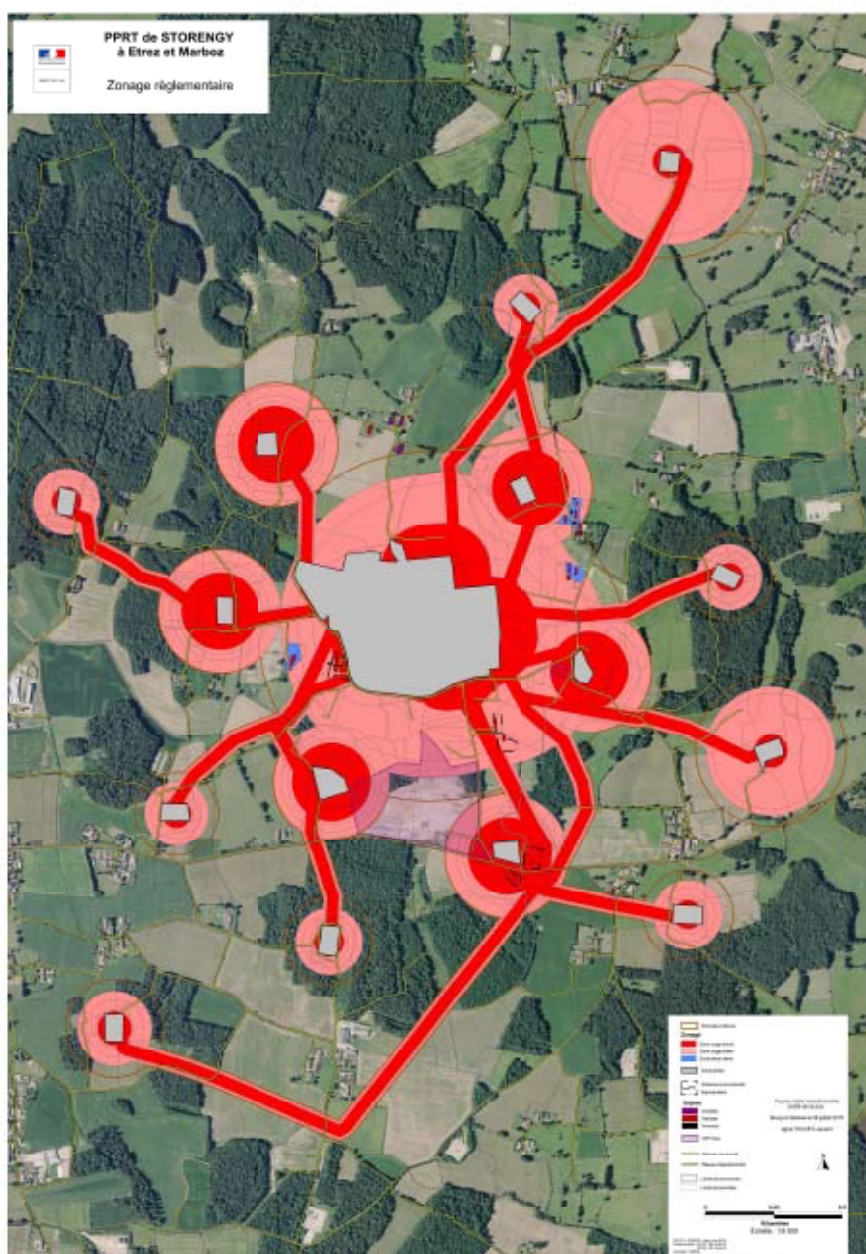
Ce plan de prévention des risques s'inscrit également dans un ensemble d'actions et de mesures qui ont été prises en compte à savoir :

- La maîtrise des risques à la source qui incombe à l'entreprise avec des travaux dès 2016.
- La maîtrise de l'urbanisation qui a nécessité une mise en conformité de notre PLU.
- La maîtrise de secours qui est géré en interne au site de l'exploitant au travers du Plan d'opération interne, à l'extérieur par le Préfet de l'Ain par le Plan particulier d'intervention, et au niveau de la commune par le maire via le plan de sauvegarde communal.
- L'information au public au tra-

vers de réunions publiques.

Vous l'aurez compris, ce plan est venu bousculer les finances de la commune, mais surtout la vie de certains de nos habitants, et légitimement, le conseil a choisi de les accompagner autant que faire se peut. La présence de Storengy sur la commune ayant permis depuis longtemps de contribuer à son développement. Cette préoccupation et ces choix devant également être portés par tous... selon nos principes républicains ! Nous comptons sur vous !

VGB



La vie sociale

► LE CCAS AUX CÔTÉS DE NOS ÂÎNÉS

Le centre communal d'action sociale a un rôle d'accueil, d'écoute, d'orientation, de négociation et d'action en faveur des personnes en difficultés. La règle de confidentialité est de rigueur.

Une nouvelle fois, les bénévoles du CCAS ont eu à cœur de préparer le banquet communal, le 28 novembre et d'accueillir les aînés de plus de 75 ans autour d'un

repas festif ponctué par la retransmission d'un défilé de mode retraçant la vie des femmes agricultrices au travers des vêtements.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, des colis gourmands seront distribués : ce sera l'occasion de partager un moment avec ces derniers.

► L'ACCUEIL DE JOUR DE L'ADMR DES PAYS DE BRESSE (LOU VE NOU)

L'accueil de jour de l'ADMR des « Pays de Bresse » (Lou Ve Nou) accueille des personnes âgées présentant des troubles de mémoire ou de coordination et désireuses de rester à leur domicile. Une priorité est accordée aux personnes des communautés de communes de Montrevel-en-Bresse et St-Trivier-de-Courtes. Depuis peu, le site de St-Trivier-de-Courtes assure les transports de personnes du canton de Pont-de-Vaux sur demande.

■ Notre personnel qualifié saura être attentif à vos souhaits et vous proposer des activités stimulantes et bénéfiques, afin de vous permettre de rester à votre domicile. Ces activités seront adaptées à vos capacités et vos besoins.

■ Nous nous chargeons de venir chez vous pour vous accompagner à l'accueil de jour et nous vous accompagnons en fin de journée à votre domicile.

■ Au cours de votre journée, vous partagerez des moments conviviaux avec les autres personnes du

groupe (maximum 12) : un café à l'arrivée, le partage du temps du repas etc. Mais vous participerez également aux diverses animations qui seront proposées et adaptées à vos souhaits et besoins. Au cours de l'année 2014, des dizaines de personnes ont ainsi pu partager un temps autour d'un jeu de société, d'un atelier créatif, d'un moment de gym douce, de moments de relaxation, d'atelier cuisine, de jardinage.... Nous veillons également à vous proposer régulièrement des sorties adaptées à vos capacités physiques. C'est ainsi qu'est né un échange avec l'accueil de jour « l'entre-temps » de Replonges, permettant des rencontres loto, barbecue, sorties à la ferme....

Si vous souhaitez plus de renseignements ou simplement découvrir l'accueil de jour, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi au 06 71 40 93 06.

► LE CLIC DES PAYS DE BRESSE

Chaque famille est confrontée un jour ou l'autre à la question de l'accompagnement d'un parent âgé ou très âgé. Ou encore, une personne retraitée est fréquemment en quête d'information, ou sollicitée pour de nouvelles démarches.

■ Le CLIC peut vous apporter une aide lors des permanences qui se dérouleront **une fois par mois, pour notre secteur à Montrevel et UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :**

► De 9h à 11h 30

► Le mardi 12 janvier

► Le mardi 9 février

► Le mardi 8 mars

► Le mardi 12 avril

► Le mardi 10 mai

► Le mardi 14 juin

■ **Un accueil sur rendez-vous peut être possible tous les matins de 9h à 11 h 30 au bureau à Saint-Trivier-de-Courtes.**

Dans ces moments délicats, il peut être difficile d'y voir clair sur la conduite à tenir. L'embarras est d'autant plus grand que l'information sur l'offre de services est dispersée et parfois peu accessible.

Le CLIC est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation qui conseille et délivre des renseignements complets sur les différents services existants.



L'intercommunalité et les syndicats

► PEU COMMUNE , CETTE HISTOIRE DE 50 ANS D'HISTOIRE COMMUNE !

Le 29 août 2015 nous ramène à l'anniversaire de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, au cours duquel de nombreux temps (discours, festivités...) ont été proposés. Un nom était présent sur toutes les bouches : celui du Docteur Louis Jannel.

Cette histoire de la Communauté de communes commence le 10 novembre 1965. À l'époque, il s'agissait du District rural, d'ailleurs l'un des premiers créés en France.

Ce dernier naît sous l'impulsion d'un jeune conseiller général qui se nomme Louis Jannel, convaincu que le territoire ne pourrait se développer et affronter l'avenir qu'en associant les communes et en mutualisant les moyens, notamment financiers.

Louis Jannel réussit alors à convaincre, dès 1965, 11 des 14 communes d'entrer dans l'aventure. Attignat, Béréziat et Cras-sur-Reyssouze rejoindront la collectivité en 1971.

Dans les années 60-70, le contexte est particulier. Le territoire est en phase de dépeuplement. L'exode rural est massif, les jeunes partent en ville, à Bourg-en-Bresse tandis que le phénomène des concentrations réduit le nombre d'exploitations agricoles.

Créé pour inverser la tendance, le District rural se lance dans d'importants travaux qui façonneront le visage actuel du territoire.

C'est en 1966 que le District achète les premiers terrains pour implanter le camping et créer ainsi ce qui deviendra plus tard la base de loisirs de la Plaine tonique, un des plus importants sites touristiques du département de l'Ain et l'un des trente plus beaux campings de France.

Puis, en 1968, le District achète des terrains pour bâtir des lotissements.

Au fil des années, la voirie sera aménagée, le réseau téléphonique installé, d'importants travaux d'assainissement seront réalisés sur toutes les communes, la collecte des déchets sera organisée. De nombreux services à la population verront également le jour (crèche, halte-garderie...) et la création d'entreprises sera non seulement encouragée, mais ségalement soutenue.

« Le district est devenu l'instrument du développement et de l'aménagement du pays que nous avons voulu en le créant. Le temps et l'expérience nous ont amenés à le façonner et à l'adapter pour le rendre toujours plus efficace. » Louis Jannel, 1988.

En 2002, le District devient Communauté de communes et poursuit un de ses engagements phares : le développement durable. Elle encourage le tri sélectif,

fait la promotion des produits de proximité, l'implantation de haies bocagères...

La communauté de communes est désormais en charge de l'aménagement de l'espace, du développement économique, mais aussi de la voirie, des déchets, des équipements culturels, des actions scolaires dont les temps d'activités périscolaires et gère l'ensemble des agents territoriaux.

Ce samedi 29 août était donc une belle occasion de célébrer 50 années de travail qui ont demandé de l'audace, de l'anticipation, un même esprit de coopération et de partage, pour donner vie à des réalisations communes avec pour objectifs de :

- Faire valoir les atouts des communes rurales,
- Assurer la constructions de logements,
- Favoriser l'implantation d'entreprises,
- Faire rayonner le territoire par les loisirs et le tourisme,
- Gérer en commun les personnels municipaux,
- Anticiper les défis de la protection de l'environnement...



Plus récemment, des périmètres de coopérations élargies ont vu le jour pour l'aménagement du territoire (Schéma de Cohérence Territoriale) ou pour le développement économique (CAP 3B)...

L'objectif étant l'efficience, l'enjeu est donc de définir le périmètre le mieux adapté pour chaque action (principe de subsidiarité).

Aujourd'hui, la loi NOTRe, votée en août 2015, nous bouscule pour aller plus loin et plus vite...

Sachons relever ce nouveau défi pour poursuivre le développement de notre territoire en s'appuyant sur notre savoir-faire commun et notre maturité (à 50 ans, on doit bien en disposer!)

L'intercommunalité et les syndicats

► LOI NOTRE...

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi «NOTRe») prévoit le renforcement des intercommunalités, plus intégrées, de plus grandes dimensions, pour exercer davantage de compétences dans un espace cohérent correspondant aux bassins de vie et favorisant la solidarité financière et territoriale.

La loi fixe les modalités et le calendrier d'élaboration et d'approbation d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale pour une mise en œuvre au plus tard le 1er janvier 2017.

Le 12 octobre 2015, ce projet de schéma a été présenté par le Préfet et transmis à l'ensemble des organes délibérants des communautés de communes et des communes. Le schéma proposant que la communauté de communes de Montrevel-en-Bresse soit fusionnée au sein d'un plus grand périmètre - composé des communautés de communes de Coligny, St-Trivier, Treffort, Bresse-Dombes-Sud-Revermont, La Vallière et Bourg-en-Bresse Agglomération - correspondant à un périmètre de coopération et de travail existant depuis plus de 10 ans au sein des syndicats de Cap 3B et du Scot.

La deuxième étape dans laquelle nous sommes est consultative : communes et communautés de communes ont deux mois, c'est-à-dire d'ici le 20 décembre 2015, pour formuler un avis.

La troisième étape, elle, prépare la décision définitive : tenant compte des avis des collectivités, la nouvelle carte intercommunale sera notifiée aux communes entre le 1er avril et le 15 juin 2016 et les conseils municipaux voteront à nouveau avant l'adoption définitive qui entrera en vigueur le 1er janvier 2017.

L'ambition est de construire collectivement un projet politique pour ce nouveau territoire, qui s'appellerait communauté d'agglomération, et qui ne pourra pas être la simple addition des projets de chaque intercommunalité.

La question du mode de gouvernance sera également cruciale : alors reste à écrire cette nouvelle page d'histoire qui s'ouvre. Et nous, élus de la communauté de communes de Montrevel qui avons 50 ans d'expérience en matière de coopération intercommunale, devrions pouvoir appréhender cette mutation avec sérénité, et surtout y contribuer avec force !

Et pour reprendre les propos de Mandela, « le nouveau monde se fera avec ceux qui sont dans l'arène ».



L'intercommunalité et les syndicats

Assemblée générale des Maires de l'Ain Samedi 24 octobre Réponse au vœu en faveur de la fibre optique



1/ Le département de l'Ain compte environ 300 000 logements, entreprises et administrations raccordés au réseau téléphonique. Ils ont donc accès, en partie, à internet par l'ADSL qui utilise le « fil de cuivre ». L'enjeu pour notre département, c'est de leur offrir la possibilité d'avoir un accès internet à Très Haut Débit, via la fibre optique.

2/ Sur ces 300 000 prises à desservir par la fibre optique, 50 000 sont dans la zone d'initiative privée attribuée à Orange (15 communes) et 250 000 dans la zone d'initiative publique attribuée au SIEA (404 communes).

3/ Initialement, le SIEA avait prévu d'achever le déploiement dans sa zone en 2020. C'est ainsi que l'assemblée générale du 15/02/2014 avait approuvé un programme prévoyant pour 2014 l'engagement des travaux sur 79 communes supplémentaires, s'ajoutant aux 197 communes déjà ouvertes ou en travaux.

4/ Ce « programme 2014 » n'a pas pu être exécuté et a été simplement reconduit à l'identique par l'assemblée générale du 11 avril 2015, sans pour autant être mis en oeuvre. A ce jour, il y a donc toujours 197 communes desservies en totalité ou partiellement. La longueur du réseau est de 3 250 km.

Le retard pris a plusieurs raisons :

- Priorité a été donnée à la « mise à niveau » du réseau existant pour permettre à Orange, en tant que fournisseur d'accès internet (FAI), de venir commercialiser les offres sur le réseau public ;

- Nous n'avons reçu aucune subvention de l'Etat à ce jour. Il a donc fallu ralentir le rythme des emprunts compte tenu de notre encours d'endettement (127 M€

au 31/12/2014).

5/ Cependant, le réseau de fibre optique du SIEA, s'il ne s'est pas étendu, s'est densifié.

Depuis février 2014, le nombre d'abonnés est passé de 11 500 à 21 600 grâce, notamment, à l'arrivée de Numéricable SFR. Le taux de pénétration, qui était de 11 %, est maintenant de 24 %.

De ce fait, le réseau du SIEA est toujours le plus avancé de tous les réseaux publics de fibre optique en France.

Par ailleurs, grâce à une implication financière très forte des communautés de communes concernées, un programme d'urgence de fibrage des zones d'activités communautaires a démarré cet automne.

6/ Les perspectives pour la fin 2015 et l'année 2016 sont plus favorables :

- La mise à niveau va arriver à son terme dans les prochains mois. Orange a déjà commencé à commercialiser ses offres à Péronnas et va pouvoir le faire prochainement dans les deux autres communes de l'agglomération burgienne qui sont dans la zone SIEA, dans le Pays de Gex et dans le Pays Bellegardien ;

- Une décision de principe sur une première subvention de l'Etat est à la signature du Premier Ministre ; Dès que cette décision sera intervenue, des prêts de la Caisse des Dépôts nous seront accordés.

Le déploiement devrait donc reprendre progressivement cet hiver. Un programme actualisé sera ensuite soumis à l'assemblée générale du samedi **9 avril 2016** avec l'objectif de terminer en 2021.

L'intercommunalité et les syndicats

► ORGANOM SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Plus que jamais, le traitement des déchets doit être maîtrisé afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie. Chaque jour, un individu produit en moyenne 1 kg de déchets.

■ Pour **Organom**, les capacités de stockage s'amenuisent. Le centre d'enfouissement de Vaux est fermé depuis 2009, celui de La Tienne arrivera à saturation prochainement. D'où la nécessité de trier et de recycler davantage et de trouver de nouvelles solutions de traitement des déchets ménagers, plus respectueuses de l'environnement, c'est l'objectif du projet OVADE.

■ **OVADE** (ou Organisation pour la valorisation des déchets) est entrée en phase d'essai sur le site de



La Tienne à Viriat (département de l'Ain). Cette usine comprend un tri mécano-biologique des déchets, un processus de méthanisation et de compostage.

Le centre de traitement permet ainsi de produire du compost riche en matière organique, de valoriser les matériaux, notamment les métaux ferreux, et de transformer le biogaz en électricité et en chaleur.

■ Objectifs

- Tendre vers zéro tonne de déchets valorisables enfouis.
- Optimiser la valorisation des déchets non enfouis : valorisations matière, organique et énergétique.
- Produire du compost de qualité à la norme NFU 44 051, riche en matière organique.
- Respecter les exigences environnementales, assurer la continuité du service public, garantir la fiabilité des installations et maîtriser les coûts.



► SYNDICAT DE LA REYSSOUZE ET LE ZÉRO PHYTO

Le syndicat du bassin versant de la Reyssouze propose aux collectivités un accompagnement dans leur démarche vers une réduction et la suppression des produits phyto-sanitaires. C'est une action inscrite dans le deuxième contrat de rivière.

En effet, chaque collectivité devra avant 2020 avoir l'objectif du « zéro phyto ».

A ce titre, la commune d'Étrez va s'investir dans

cette démarche afin d'élaborer un plan de désherbage communal. Deux réunions ont déjà eu lieu avec Eloïse Grimbert (coordonnatrice du projet), les agents communaux sont partis en formation et nous avons reçu des professionnels qui nous ont informé sur les nouvelles techniques qui pourraient se substituer aux produits chimiques.

Pour notre commune, l'objectif est de viser le « zéro phyto » dès la saison 2016.

Nous essaierons également de communiquer et d'échanger avec les particuliers.

LC



Les sapeurs-pompiers

■ Composition :

BREVET Noémie, CADOUX Géraldine, PRAQUIN Adeline, TEPPE Jean-Claude, MONTAIGNE Bertrand, CHIROT Jonathan, DEVEYLE Jean-Louis, RENOUD Jean-Louis, SOCHAY Tanguy, CHANEL Romain, TEPPE Laurent, MEUNIER Ludovic, SOCHAY Thierry, MOREL Franck, REYNOUD Hervé, DESMARIS Anthony, MAZUIR Cédric, ROUX Jean, MEGARD Emmanuel.

■ Recrutement et départ :

L'année 2015 a vu l'arrivée de 4 nouveaux sapeurs-pompiers :

- ▶ Anthony Desmaris
- ▶ Emmanuel Mégard
- ▶ Géraldine Cadoux
- ▶ Adeline Praquin

Dix-neuf sapeurs forment actuellement le centre de première intervention.

N'hésitez pas à contacter l'un(e) d'entre nous si vous souhaitez venir rejoindre les sapeurs-pompiers d'Étrez.

Après 35 années de bons et loyaux services, Jean-Claude Foray a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous tenons à le remercier pour son implication durant ces nombreuses années.

■ Activités :

L'année 2015 a été très riche en activités diverses :

- Organisation d'un cross d'entraînement des sapeurs-pompiers sur le site de la « Plaine Tonique » avec l'ensemble des pompiers rattachés au centre de secours de Montrevel.
- Matinée portes ouvertes du centre de première intervention, en collaboration avec la municipalité.
- Organisation du parcours sportif cantonal

■ Formations :

- ▶ Ludovic Meunier, Bertrand Montaigne, Jonathan Chirot ont effectué le stage de «chef d'équipe protection incendie» durant 8 heures.
- ▶ Anthony Desmaris, Emmanuel Mégard et Géraldine Cadoux ont validé leur stage «Prompt secours » à l'issue de 35 heures de stage.
- ▶ Jean Louis Renoud a suivi une ½ journée de stage «vérificateur EPI».

L'ensemble des sapeurs-pompiers a suivi durant une journée le recyclage «Premiers Secours Equipe» avec leurs homologues de Cras-sur-Reyssouze.

Les sapeurs-pompiers ont assuré 2 postes de secours à l'occasion de deux courses pédestres organisées sur la commune.

■ Matériel :

La municipalité a poursuivi son soutien financier et ainsi nous avons pu acheter des Equipements Protection Individuelle pour l'ensemble des sapeurs-pompiers et compléter la dotation en différents matériels.

■ Manœuvres :

Durant l'année 2015, les sapeurs-pompiers ont été conviés à une manœuvre mensuelle afin de parfaire leurs connaissances en Secours à Personnes, Protection Contre l'Incendie, Nouveaux Animaux de Compagnie, Opérations Diverses.

Une manœuvre surprise a été effectuée en septembre avec le centre de secours de Montrevel.

■ Interventions :

Au 11 novembre 2015, 45 interventions ont été assurées et réparties comme suit :

- ▶ 19 secours à personnes
- ▶ 20 opérations diverses (destructions de nids de guêpes, nids de frelons, inondations etc.)
- ▶ 4 incendies
- ▶ 2 accidents de la voie publique

POMPIERS SPORTIFS :

Participation de nos sapeurs aux cross d'entraînements hivernaux, et au cross départemental qui s'est déroulé le 14 février 2015 à Saint Etienne sur Chalaronne.

L'amicale des sapeurs-pompiers d'Étrez et le centre de première intervention ont eu la lourde tâche d'organiser le parcours sportif cantonal. A l'issue de l'épreuve les classements ont été les suivants :

- ▶ senior femme : Noémie Brevet termine à la 1ère place ;
- ▶ senior homme : Romain Chanel termine premier également ;
- ▶ vétérans homme : Thierry Sochay se classe 3ème ;
- ▶ super vétérans : Jean-Claude Teppe remporte la catégorie ;
- ▶ les seniors hommes remportent le classement par équipe ;
- ▶ les vétérans hommes se classent 3èmes ;
- ▶ les super vétérans se classent 3èmes également ;
- ▶ Au challenge du nombre, Étrez se classe premier avec 100% de participation.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS :

Depuis septembre 2013, une section jeunes sapeurs-pompiers a été créée au sein du centre de secours de Montrevel-en-Bresse. Cette association est conven-

Les sapeurs-pompiers

tionnée avec le collège de l'Huppe. Les jeunes qui s'engagent dans cette démarche citoyenne suivent pendant 4 années une formation de base de pompiers complétée par des activités sportives. A l'issue de ces 4 années, l'obtention du brevet national de JSP validera cette formation. A partir de ce moment-là, le JSP pourra signer son 1er engagement au CS Montrevel-en-Bresse ou dans le CPINI d'un village. Pour tous renseignements complémentaires, contacter les sapeurs-pompiers de la commune.

■ RAPPEL :

Tout lieu d'habitation doit être équipé à minima d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) depuis le 8 mars 2015. Votre logement est-il équipé de ce dispositif ?

A l'occasion de la nouvelle année, l'ensemble des sapeurs-pompiers de la commune se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Les sapeurs-pompiers d'Étrez



Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Étrez

Les pompiers d'Étrez vous remercient tous, habitants et commerçants, pour l'accueil qui nous est réservé au moment de la distribution de notre traditionnel calendrier.

■ Activités et manifestations 2015:

- ▶ 92 doublettes ont participé à notre concours annuel de belote coïncée le 1er février 2015. Bien qu'elles aient été un peu moins nombreuses que les années précédentes, nous restons très satisfaits.
- ▶ Nous sommes allés au salon de l'agriculture et SIMA de Paris les 21 et 22 février 2015.
- ▶ Notre journée détente en famille a eu lieu le 29 août 2015 : casse-croûte, pétanque et bonne humeur

étaient au programme.

- ▶ Nous avons également continué l'aménagement de la caserne et nous l'améliorerons encore en 2016.

MANIFESTATIONS 2016

- ▶ Concours de belote coïncée le 7 février 2016.
- ▶ Cette année, pas de voyage prévu.
- ▶ Notre journée détente en famille aura lieu le week-end des 27 et 28 août 2016, peut-être à PEISEY NANCROIX.

J.Louis RENOUD

Sou des écoles

Comme chaque année, le sou des écoles propose diverses manifestations, afin de récolter des fonds qui permettront aux enfants de participer à de nouvelles activités.

En 2015, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis 5 jours en classe verte, à Cordéac.

Cette année, les instituteurs proposent aux quatre classes l'élaboration et la programmation de robots : cette innovation est organisée par ALTEC.

Les deux plus petites classes assisteront à un spectacle de marionnettes, animé par la compagnie des Frères Duchoc.

Au cours de l'année, les élèves partiront également à la rencontre des spectacles JMF, des petites scènes vertes et du festival du film d'animation.

L'argent récolté par l'association permet également de financer le spectacle et les cadeaux de Noël.

Tous les parents sont les bienvenus pour apporter leurs idées et leur aide.



DATES À RETENIR POUR 2016

- ▶ 24 janvier : Quine loto
- ▶ 25 juin : Fête des enfants
- ▶ 25 novembre : Vente de tartiflette

Aide aux leçons

La municipalité, les enseignants et les parents d'élèves sont à l'origine de cette association créée en 2002. Le but est d'accompagner les élèves à faire les leçons du soir. Il ne s'agit pas de soutien scolaire ou de cours particulier.

Christelle JACQUET accueille actuellement en moyenne une dizaine d'élèves du CP au CM2 les lundis et jeudis soirs après les TAP, sur 2 demi-séances de ½ heure ou 1 séance d'une heure.

Les familles peuvent bénéficier de ce service à la demande durant l'année scolaire, de façon ponctuelle ou régulière selon les besoins des élèves ou de leurs parents.

■ Le bureau est composé de :

- ▶ Catherine TISSOT LOUCHART, présidente, 06 22 26 68 24, catherine.tissot@yahoo.fr
- ▶ Léonie COMTET, trésorière
- ▶ Myriam MOREL, secrétaire.



Loisirs et cultures

Bibliothèque

■ Horaires : samedi 10h-12h

Pendant les grandes vacances, voir affichage en bibliothèque ou dans la presse.

Pour la modique somme de 5 € par an et par adulte, vous pouvez emprunter 5 livres ou revues pour 3 semaines. Emprunt gratuit pour les enfants de moins de 16 ans ainsi que pour les étudiants.

■ A votre disposition :

- ▶ albums, romans, documentaires, BD, périodiques pour enfants et adultes.
- ▶ CD audio et CD-roms.

☎ 04-74-25-66-44

Email : bibliotheque@detrez.fr

Présidente : Duthion Evelyne

Secrétaire : Gaydon Dominique

Trésorière : Sauchay Nathalie

■ Renouvellement au passage :

- ▶ du bibliobus : 2 fois / an du 1/3 du fonds de livres prêtés par la DLP
- ▶ du médiabus : 2 fois / an du fonds musical.

▶ ANIMATIONS 2015

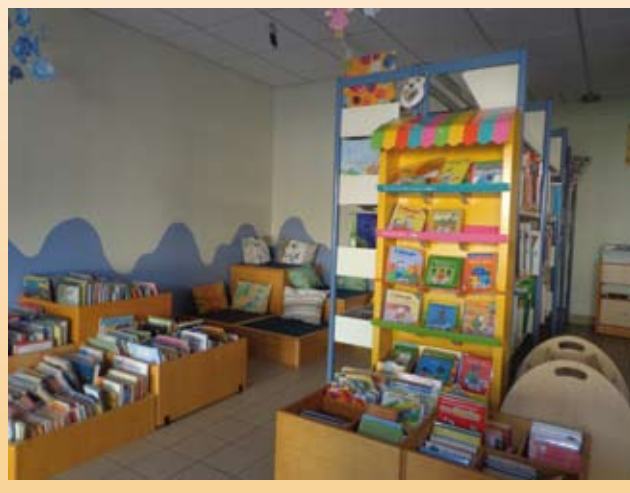
- ▶ **le 17 octobre** : conte et musique
- ▶ **le 24 octobre** : pour les bébés nés en 2014 : « Opération Premières Pages », en lien avec le Conseil Départemental de l'Ain et la DLP. A cette occasion, un album de Virginie Morgand « Tchoum ! » leur a été remis.

Accueil de la classe de maternelle au cours duquel les enfants empruntent des livres.

La bibliothèque est un lieu de culture, d'échanges et de rencontres.

▶ PROJETS POUR 2016

- ▶ Reconstitution de l'Opération Premières Pages pour les bébés nés en 2015.
- ▶ **Samedi 15 octobre** : soirée musicale



Association "Arbres et Nature", anciennement "Fêtes de l'Arbre"

► LES NOUVEAUTÉS 2015 :

► Lors de son assemblée générale de janvier 2015, l'association a modifié ses statuts : elle est présidée par un conseil collégial de 11 membres dont certains sont délégués à diverses fonctions (par exemple, trésorier, secrétaire...).

Le responsable communication est Jacques Pitiot (04 74 25 41 40).

► L'association a changé de nom pour devenir « Arbres et Nature », l'expression « Fête de l'arbre » désignant seulement la manifestation organisée en mai tous les 2 ans.

► À L'ARBORETUM :

► Les travaux d'entretien ont été faits régulièrement par les bénévoles : tonte, désherbage, taille des arbres, lasurage des bois de la halle...

► Une mare de 12 m sur 15, d'une profondeur de 1,5 m maximum, a été creusée en août. Elle s'est remplie lentement et les abords seront aménagés en 2016.

► La réflexion sur l'aménagement de la 2ème parcelle est engagée; les travaux ont commencé au sud de la parcelle : déboisement, débroussaillage, désouchage. Une charmille a été tressée pour former la « charmille plessée » du futur.

► Prochainement, une haie champêtre sera plantée sur les bordures Sud et Ouest de l'arboretum avec un financement intégral par GRT Gaz.



La charmille plessée pour les générations futures



La mare

LES DATES DE 2016

- 22 janvier : assemblée générale
- 22 mai : Fête de l'arbre
- 4 décembre : journée festive « Noël au pays de l'arbre »



Noël au pays de l'arbre 2014

Cette année, les conditions météo ont perturbé les visites guidées de l'arboretum. Toutefois, le 8 mai au matin, une vingtaine de personnes ont pu faire la balade et certaines sont restées pour le pique-nique sous la halle.

Rappel : l'arboretum est ouvert à tous pour les visites, à condition de respecter la charte du visiteur qui figure sur le panneau d'entrée. Des visites guidées peuvent être organisées à la demande.

L'association a des projets ambitieux, rejoignez la pour les réaliser.



Pause café dans la journée de travail



Pique-nique sous la halle le 8 mai 2015

Amicale d'Étrez

Cette année 2015 a été marquée par une course de la St-Valentin sous le signe du grand froid que 187 couples ont quand même bravé. Nous avons eu aussi une petite vogue, en partie à cause de l'annulation par un arrêté préfectoral du feu d'artifice et des forains qui ont plié en plein milieu d'après-midi le dimanche. Heureusement, les deux jours qui ont suivi avec le passage du tour de l'Ain cycliste ont été un grand moment de fête, avec le barbecue et les nombreux habitants de la commune déguisés en schtroumpfs, sans oublier ceux et celles qui ont fait partie de la caravane en Méhari et qui ont sillonné les routes du département déguisés eux aussi en schtroumpfs. De plus, les membres de l'amicale, aidés des poètes, ont récupéré plusieurs dizaines de vélos, les ont peints en bleu et les ont dispersés le long des routes d'Étrez où passait le tour. Et n'oublions pas le Mignon sur son char.

Pour finir, l'amicale recherche de nouvelles personnes, des féminines de préférence (une seule fait partie du bureau), avec de nouvelles idées pour relancer la vogue ou pour de nouvelles manifestations. Après les événements dramatiques qui se sont produits dans notre pays, la fête et le sport demeurent plus que jamais nécessaires pour montrer que notre pays est vivant et que ses citoyens sont attachés aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'amicale d'Étrez

Le 10 décembre, Janick Comtet, co-fondateur de l'Amicale, nous a quittés.

En 1983, une bande de copains a créé l'Amicale d'ÉTREZ. Parmi eux, il y avait Janick Comtet. Même s'il ne faisait plus partie du bureau, il était toujours là pour donner un coup de main dans les différentes manifestations, même lorsque la maladie le rongait et jusqu'à la dernière loulouvière en novembre dernière où il a prêté son « trafic ».

Pendant toutes ces années, tu auras été pour certains membres de l'amicale un ami, un frère, un père.

Alors salut et merci Janick.



Le 1200 m



Praz de Lys 2015

Téléthon

C'est avec une immense joie que le village d'Étrez a retrouvé le TELETHON. Ce 4 décembre 2015 aura été un moment important car l'investissement et la participation des habitants du village auront permis de faire un don de 700,77 € à l'association du TELETHON.

Plusieurs activités ont été proposées :

- ▶ **Marche à pied nocturne d'environ 1h30**
- ▶ **Parcours course à pied**
- ▶ **Parcours VTT**

Poussés par un magnifique élan de cœur, les Etréziens ont encore prouvé leur immense générosité.

L'année prochaine, une marche à pied d'une heure sera proposée pour permettre aux plus petits de participer.

Encore une fois, nous vous adressons tous nos remerciements.

Gym loisirs

« Gym Loisirs » accueille cette saison dans les cours 35 adhérentes et 2 adhérents. Et oui, deux messieurs se sont ralliés à la gent féminine.

► **Le mardi soir**, entre 19 h 15 et 20 h 15, Céline fait transpirer en musique : step, abdos-fessiers, renforcement musculaire etc.

Nouveauté : un cours de Gym douce a été proposé, une quinzaine d'adeptes de 28 à 83 ans en profitent pour garder la forme avec Caroline.

Il y a de quoi satisfaire tout le monde, l'essentiel est de se sentir bien dans son corps et de se « dérouiller » les articulations. Et n'hésitez pas à nous rejoindre la saison prochaine : **tout accomplissement commence par la décision d'essayer.**

Depuis l'an dernier, un groupe de 16 « copains-copines » nommés « les Poètes » se retrouvent pour pratiquer jogging, vélo l'été et l'hiver sport collectif dans la salle multisports, tout ceci dans une bonne ambiance.

Afin d'éviter la création d'une nouvelle association, le groupe des « POETES » s'est rattaché à GYM LOISIRS, maintenant affiliée à la Fédération des Foyers Ruraux, ce qui permet d'y ajouter des sections soit sportives, soit culturelles. Référent : Philippe PRAQUIN

► **La section gymnastique** gère les cotisations d'accès au terrain de tennis. Une quarantaine de cotisations ont été versées. Pour 38 € par famille ou 17 € par famille et 8 € par scolaire (- de 16 ans), une clé est remise. Des permanences auront lieu en juin et seront annoncées sur le panneau lumineux et individuellement par mail.

► De mai à juin, 6 cours d'aquagym ont été suivis à la piscine de Montrevel.

Demandez à tous ceux qui pratiquent une activité physique (par ailleurs maintes fois recommandée par le corps médical), ils vous diront que « ça fait du bien au corps ...et au mental! ».

Le concours de coinche a réuni seulement 46 doublettes le dimanche 15 novembre. Le bureau était déçu car l'annonce n'est pas parue dans la presse, ce qui a visiblement pénalisé la participation.

Nous remercions tous les donateurs qui nous permettent de doter le concours et la tombola, ainsi que Bernard et Maryse qui sont venus prêter main forte dans l'organisation, ou encore les maris qui donnent un bon coup de main.

Le bureau est composé de :

Babeth Chanel, présidente,
Annick Comtet, trésorière,
Nicole Laurent,
Michèle Buiron
Nelly Jacquet.

Meilleurs vœux à tous.



Temps Danse

SAISON 2014/2015

Une saison réussie avec 5 cours qui ont été suivis par 85 danseurs toutes catégories confondues.

Les cours assurés par Rosine Millet, animatrice de danse, étaient les suivants :

■ Le Mardi

- ▶ De 18 h 30 à 19 h 30 : Hip-Hop pour les enfants de 8 à 11 ans
- ▶ De 19 h 30 à 20 h 30 : Rock adultes débutants

■ Le Mercredi

- ▶ De 17 h 00 à 18 h 00 : initiation Danse pour les enfants de 5 à 7 ans
- ▶ De 18 h 00 à 19 h 00 : Hip-Hop pour les ados à partir de 12 ans
- ▶ De 19 h 00 à 20 h 00 : Danses latino Tonic adultes

Le gala de fin d'année a eu lieu le samedi 20 juin 2015.

SAISON 2015/2016

58 danseurs suivent les cours cette année avec Elodie de l'Ecole de danse Fred et Nico.

Les horaires et les cours sont les suivants :

■ Le Mercredi

- ▶ De 16 h 30 à 17 h 15 : initiation Danse pour les enfants de 4 à 6 ans
- ▶ De 17 h 15 à 18 h 15 : Rock'n'danse pour les enfants de 7 à 11 ans
- ▶ De 18 h 15 à 19 h 15 : Hip-Hop pour les ados à partir de 12 ans
- ▶ De 19 h 15 à 20 h 15 : Chorégraphie Zumba pour adultes

L'ensemble des cours de la saison 2014/2015 est donc maintenu à l'exception du Rock pour Adultes.

Même si la saison a déjà démarré vous pouvez nous rejoindre à tout moment au cours de l'année, vous serez les bienvenues. Rejoignez-nous pour passer un moment agréable !!!! Cours de danse dans la bonne ambiance.

- **Retenez d'ores et déjà la date du gala de fin d'année : le Samedi 18 juin 2016.**



Pour tout renseignement, voici les coordonnées des membres du bureau :

- ▶ **Christelle Veillas** Présidente 04.74.30.89.65
- ▶ **Amanda Nallet** Secrétaire 06.14.04.25.57
- ▶ **Sylvie Guichardon** Trésorière 04.74.30.86.48



Le Club des retraités

En 2015, le club des retraités a le regret de déplorer le décès de René Sourd qui a beaucoup travaillé pour le club et celui d'Yvonne Vambre.

Malgré le départ de certains adhérents (santé...), le club maintient son effectif avec 65 adhérents, grâce à de nouvelles adhésions.

Le club a réuni ses adhérents pour son assemblée générale, ainsi que pour fêter Noël et les anniversaires. Cela a été à chaque fois l'occasion d'un bon repas et d'un après-midi de détente.

Les rencontres du jeudi se sont poursuivies : cartes, scrabble, triaminos... les 1ers et 3èmes jeudis du mois; marche, pétanque les autres jeudis.

On peut marcher tous les jeudis quand le temps le permet, les non adhérents peuvent participer.

▶ Les 2 concours de belote de cette année ont été des succès : ils ont réuni 174 doublettes le 31 mars et 130 doublettes le 29 septembre. Les recettes servent à financer les repas d'anniversaire en mai et de Noël, les collations du jeudi et une partie du voyage de l'année.

▶ Le 11 juin, 53 personnes sont allées sur les rives du Lac Léman pour visiter la vieille ville de Genève et la jolie station d'Yvoire.

▶ Le club participe aux activités proposées aux retraités par la communauté de communes : loto, concours de belote, marches et voyages.

▶ La section « Randonnées » a organisé pour les bons marcheurs des sorties d'une journée en montagne tous les jeudis d'avril à octobre, elle continuera cette année : **infos au 06 27 23 92 90.**

■ **Toutes les manifestations et animations sont reconduites en 2015-2016.**

■ Les nouveaux retraités sont toujours les bienvenus, même en cours d'année.

■ **Pour plus de renseignements, téléphoner au président : Michel Lafond 04 74 25 41 39.**

LES DATES DE 2016

- ▶ **29 mars** : concours de coinche
- ▶ **27 septembre** : concours de belote à la vache
- ▶ **26 mai** : repas des anniversaires
- ▶ **22 septembre** : assemblée générale
- ▶ **15 décembre** : repas de Noël
- ▶ **juin** : voyage



Avant le concours de belote, les dames préparent les bugnes



Les rencontres du jeudi



Avant le concours de belote, les messieurs ont fini d'installer



Le voyage au Léman



Les anniversaires 2015

La société de chasse

La société de chasse compte cette année 24 chasseurs dont 3 nouveaux jeunes qui ont tous suivi une formation auprès de la fédération de chasse de l'Ain. Ils ont passé avec succès les épreuves pratiques et théoriques du permis de chasse. L'arrivée de ces jeunes chasseurs est très appréciée dans l'association : les nouvelles recrues sont bien accompagnées par les plus expérimentés.

La saison 2015/2016 se présente bien : avec le prin-

temps sec, le petit gibier est présent ; et les efforts faits concernant la régulation des espèces comme le renard sont bénéfiques. Nous remercions toutes les personnes pour leurs participations à nos manifestations qui se sont bien déroulées cette année. Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2016 les 4 et 5 juin pour notre vente de tartes ainsi que le 11 novembre pour le Loto.

T. Sulpice

Association Sportive d'Étrez



L'association n'a pas organisé son tournoi annuel des vétérans suite au départ tragique de son ancien président Dominique BADEY. Nous lui rendons hommage pour son implication durant tant d'années dans notre association.

L'association est là pour initier avec l'Étoile Sportive de Foissiat la pratique du football dès le plus jeune âge.

Les entraînements ont lieu le mercredi au stade d'Étrez pendant la saison et dans la salle sportive pendant la trêve.

► COMPOSITION DU BUREAU

- Président Christophe LESPINASSE
- Trésorier Bruno PRUDENT
- Secrétaire Thomas PONCET

Nous organiserons notre prochain tournoi vétérans en semi nocturne, le VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016. Vous pouvez déjà retenir votre date.



Entente bouliste



Deux boulistes d'Étrez, licenciés à Marboz, se sont qualifiés pour les Championnats de France.

► Thomas VINIERE, en moins de 18 ans, a participé aux Championnats de France en triple à Saint Denis et en double à Gap.

► Nathalie ROBILLARD, en féminine 3ème division, a participé aux Championnats de France à Gap et s'est inclinée devant les finalistes.

Au Championnat de l'Ain en triple à St Denis, Nathalie accède sur la plus haute marche du podium après la réalisation de belles prestations.

Toute l'équipe de l'Entente Boulistes leur souhaite de renouveler de belles performances en 2016.

Nos manifestations ont toujours le même succès. L'esprit de solidarité et l'effort consenti par tous les adhérents permettent d'accueillir les boulistes des alentours dans de bonnes conditions, dans cet espace bien aménagé.

CONCOURS DE PETANQUE

► Vainqueurs : Lionel MARECHAL et Franck PONTET de Marsonnas et Curtafond



► 2ème : Franck MOREL et Laurent TEPPE d'Étrez

► 3ème : VAUVRIL Père et Fils de Reyssoze

CONCOURS DE LYONNAISE

Challenge Arnaud SAINT SULPICE

► 1ers : Nicole et Bernard GUILLARD, Suzanne et Thierry MORTEL

► 2ème : La quadrette JOSSERAND

► 3ème : La quadrette VINIERE

La journée détente a connu le même succès que les années précédentes.

Les entraînements du vendredi après-midi sont programmés pour début Avril.

CALENDRIER 2016

► **Jedi 5 Mai à 14 h** : Concours de Pétañque

► **Vendredi 12 Août à 9 h** : Concours de Lyonnaise

► **Jedi 8 Décembre à 14 h** : Concours de belote à la mèle



Etrez Equitation

► ETREZ EQUITATION ET LE PONEY-CLUB DES FOURCHES, UNE ÉQUIPE GAGNANTE

Cette année encore, l'association est fière de présenter son bilan positif et de vous dévoiler les nouveautés de la saison.

■ La grande nouveauté de cette année, c'est l'ouverture du club à nos amis les chevaux. Christelle et Isabelle s'associent dans un nouveau projet : « Le club hippique des Fourches ». Conscients de l'évolution et des besoins de nos cavaliers, il était temps de leur proposer de nouvelles activités : des cours adultes, des cours mixtes poneys - chevaux à partir de 12 ans pour commencer à découvrir le monde vu de plus haut..., des cours spécifiques de dressage, la participation aux concours club de CSO mais également de dressage et enfin l'ouverture aux propriétaires avec pensions au box.

■ Côté compétition, les progrès se poursuivent et l'accent a été mis sur la participation en équipes. Si l'équitation est un sport individuel, nous tenons particulièrement à l'esprit d'entraide entre nos membres. Pour la cinquième année consécutive, le Poney-Club a participé aux championnats de France à Lamotte-Beuvron. Cette année, ce sont 9 cavaliers de l'équipe compétition qui ont défendu fièrement les couleurs du Poney-Club et de la commune. Il s'agissait pour 6 d'entre eux de leur première expérience à ce niveau de compétition et ils ont vécu une semaine inoubliable, tant au niveau humain que sportif.

■ Mais Etrez Equitation, c'est aussi l'animation au poney-club et l'année écoulée a été riche en événements. Nous avons organisé deux challenges intra club, un en ponygames et un en saut d'obstacles, qui ont rencontré un vif succès et ce malgré une météo très humide. La fête des rois a été un moment de partage très apprécié par tous puisque l'association avait décidé de convier ses membres à une dégustation de brioches, chocolat et vin chaud. La traditionnelle fête de fin d'année s'est, elle, déroulée sous un soleil éclatant et a été l'occasion de féliciter les lauréats des challenges. Quant à la reprise en septembre, elle a été magique. L'association a invité Laure TETARD et sa cavalerie pour un spectacle équestre qui a fait rêver petits et grands. Avec ses chevaux et poneys en liberté, la jeune artiste a fait briller des étoiles dans les yeux des spectateurs le temps d'un après-midi à l'occasion de la fête du cheval.

■ Pour cette nouvelle année, les challenges vont être reconduits, mais cette fois-ci en mettant en avant une



discipline moins connue : le dressage. Nous fêterons Noël au club avec la venue du Père Noël en calèche le 19 décembre. Pour cette occasion, papillotes, clémentines et chocolat chaud seront de la partie. La fête du poney-club devrait se dérouler le 15 mai avec au programme, compétitions, taureau mécanique, tombola... Une journée conviviale comme on les aime au poney-club.

■ Cette année encore, les cavaliers de l'équipe compétition se sont lancés dans la course aux qualifications pour les championnats de France. Ce sont normalement 9 cavaliers qui devraient de nouveau monter défendre les couleurs du poney-club à Lamotte-Beuvron au début du mois de juillet.



■ Pour les années à venir, nous avons encore plein d'autres projets qui ne demandent qu'à se mettre en place. Alors n'hésitez pas à venir nous voir et partager un bon moment à l'occasion d'une de nos manifestations.

Karine PLANCHON
Présidente d'Etrez Equitation

La Compagnie des Quidams

■ **La Compagnie des Quidams est une compagnie professionnelle de spectacles de rue créée en 1994.**

Avec des spectacles visuels, oniriques, musicaux, elle va à la rencontre de différents publics, en France, en Europe et à l'international.

► Installée depuis 2008 à Etrez, elle est aujourd'hui propriétaire de l'ancienne salle des fêtes du village, où sont installés un bureau, un lieu de répétition, le Grand R, et un lieu de stockage des costumes et de décors.

► Après avoir inauguré ce nouveau lieu en 2014, la compagnie a accueilli une première compagnie en résidence en 2015. La compagnie burgienne Mobil'Homme a en effet répété à Etrez pendant plus de deux semaines au printemps et a présenté son travail lors d'une sortie de chantier.

► D'autres compagnies sont attendues en résidence en 2016 à Etrez.

► La compagnie des Quidams propose toujours des ateliers de découverte des techniques des arts de la rue lors des vacances scolaires pour les élèves de la Communauté de Communes, dans le cadre du PASAE (Programme Annuel de Soutien aux Activités Educatives).

► La compagnie continue de travailler sur ses propres spectacles. Cette année, elle a ajouté un personnage de plus au spectacle «FierS à Cheval», un Pégase géant qui a volé pour la première fois lors d'une répétition sur le stade d'Etrez, et qui a été présenté lors du festival Chalon dans la Rue, à Chalon-sur-Saône, et à la Plaine Tonique pour les 50 ans de la Communauté de Communes.

► Le spectacle «Rêve d'Herbert», créé en 1997 avec la compagnie Inko'Nito, continue aussi à tourner et a



*Le Rêve d'Herbert
Festival Sur Un Plateau à Montrevel*



L'atelier PASAE

notamment été présenté cet été à la Plaine Tonique dans le cadre de « Festival sur un plateau ».

► En 2015, la compagnie aura donné de nombreuses représentations en France et dans une dizaine de pays.



Répétition de « Pégase » au stade d'Etrez

Les Riverains du Stockage de Gaz, Site d'Étrez

« UNE ASSOCIATION PAS COMME LES AUTRES »

■ Pourquoi sommes-nous une association différente des autres ?

Nous n'organisons pas de fêtes, mais nous défendons les intérêts des riverains impactés par le PPRT STORENGY (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Après l'enquête publique sur laquelle nous avons chacun apporté nos remarques, le commissaire enquêteur a tout de même validé sans observation notoire.

Le PPRT a été signé par le Préfet de l'Ain le 28 juillet dernier.

■ Qu'en est-il maintenant ?

Quatre familles de riverains sont expropriées, trois autres familles en zone de délaissement choisissent de partir en demandant le rachat de leurs habitations comme il est accordé par la loi.

Les maisons seront démolies : le hameau de CHAMONAL n'existera plus, il en sera de même pour une

partie du hameau de La COLOMBE, ainsi qu'une autre habitation du hameau des LOYONS.

Toute la partie Est de la commune proche de STORENGY va disparaître, rayée de la carte.

Seules les maisons en zone de préconisation (8) resteront au milieu de ce « no man's land » avec la vue permanente sur le site industriel, les risques technologiques et il faut bien le dire aussi le risque terroriste ainsi que l'obligation de réaliser des travaux aléatoires censés les sécuriser.

Malgré cela, l'Association des Riverains perdurera afin d'assurer notre défense envers l'industriel.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte (réalisation d'un nouveau diagnostic et aide morale à tous les impactés de la Commune) face à l'indifférence des services de l'Etat.

Le président Jacques PITIOT

**Contacts : 04 74 25 41 40
lesriverainsdugaz@gmail.com**

Paroisse Église Saint Martin d'Étrez

Le nouveau groupement paroissial accueille une nouvelle équipe.

Le curé du groupement est depuis septembre 2014 le Père Pierre Le Bourgeois, qui est aussi doyen de la Bresse. Il est assisté par le P. Léandre Ngouabi Elenaga et par le P. Baudouin d'Orléans, vicaires.

■ Catéchisme

Contact : Marie-Dominique Merle 04.74.30.87.88

■ **Aumônerie scolaire** : les jeunes collégiens et lycéens intéressés peuvent contacter le Père Baudouin d'Orléans au 04 74 30 80 50

courriel : aumonerie.siloe@wanadoo.fr

■ Pastorale des jeunes

27 rue Docteur Nodet
01000 Bourg-en-Bresse
paje.ain@gmail.com Tél: 04 74 32 86 57

■ Mouvement chrétien des retraités :

contact : Annick Furzac, responsable diocésaine du MCR Tél. 04.74.21.33.77 ,

e-mail : annickfurzac@orange.fr

■ Horaires des messes

ETREZ : 9h, chaque 2ème dimanche du mois.

MONTREVEL-EN-BRESSE : 10h30 tous les dimanches.

18h30 le samedi soir : Attignat, St Didier ou Cras en alternance,

■ **Soirées Pop louanges** à l'église d'Étrez de 20h à 21h un dimanche par mois.

Pour toutes demandes d'information, contactez : Marie-Dominique MERLE, laïque en mission ecclésiale.

SG

Accueil des manifestations

Les manifestations sportives ou culturelles à Etrez sont importantes, permettent à la population de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Les associations du village en sont en grande partie responsables et nous les en remercions. Pour enrichir ces offres, la commune a accueilli de nouvelles manifestations :

■ Le 27 juin dernier, Etrez a été ville départ lors du **tour de l'Ain Pédestre** 2015. Cette épreuve sportive s'est déroulée du 24 au 27 juin. Elle consiste à parcourir 430 km en relais par équipes de 7 personnes sur les routes de l'Ain. Après avoir effectué plusieurs étapes difficiles en raison de la chaleur, les équipes ont pu profiter de la plaine de Bresse pour finir. On peut souligner les performances de l'équipe Etrézienne qui s'est classée 6ème. Dans cette équipe il y avait Thierry Sochay, Patrick Chanel, Ludo Cochet, Frank Pacquelet, Fred Bertrand, Sophie Rigollet, Yves Michon, Thierry Grand à vélo et Alain Gaydon à la voiture Balai. Un grand bravo à eux !

■ Après avoir accueilli les spécialistes de la course à pied, la commune a été sur le parcours du **tour de l'Ain cycliste** deux journées consécutives, les 12 et 13 août 2015. Pour cette occasion, d'étranges créatures ont envahi le village : deux grands Minions à l'entrée du village et une multitude de schtroumpfs venus acclamer les coureurs. Ils avaient également déposé leurs vélos bleus et blancs tout au long du parcours. L'Amicale a beaucoup schtroumpfé durant cette période !



Le tour de l'Ain cycliste



Petrek

■ Du 30 Juillet au 8 Août dernier, l'association « La Lune à l'Envers » a produit et organisé sur la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse le « **Festival Théâtre sur un Plateau** ». Ce festival était constitué de 18 spectacles, sur 10 jours avec au total 60 artistes dont Richard Bohringer qui en était le parrain. Notre commune a accueilli le 4 août deux spectacles : « Teresina », une commedia dell'arte, et « Histoire Deux », un vaudeville.

De nombreuses personnes ont assisté à ces représentations.

■ Le 20 novembre dernier, **Petrek « Aurait voulu être un artiste »**. Il n'y a pas que les grandes villes qui accueillent ses spectacles. En partenariat avec le théâtre de Bourg-en-Bresse Agglomération, Petrek a voulu aussi que les communes rurales puissent profiter de son talent. « Dans un coming raout, il y a eu des chansons, des fables culinaires, un récital de piano classique, du jazz, une conférence et des hommages en forme de chaussettes... Et peut-être même de la danse ! »

SJ



Où sortir ?

► L'OFFICE DE TOURISME DE MONTREVEL EN BRESSE



Les deux actions majeures de sa stratégie touristique sont la requalification de la base de loisirs « la Plaine Tonique » et la valorisation de la Ferme du Sougey.

L'Office de Tourisme donne des informations complémentaires aux visiteurs qui ont le plus souvent déjà repéré soit une activité, soit un hébergement sur internet. Son site a vu son audience augmenter de 400%.

L'Office de Tourisme a créé sa page Facebook en septembre 2014.

Une version allégée du site internet standard est spécialement adaptée à un affichage sur téléphone mobile ou tablette numérique.

■ Projets 2016

- Accès wifi pour que les touristes le souhaitant puissent rester connectés sur leur lieu de vacances
- Installation d'une tablette numérique à l'extérieur de l'Office de Tourisme pour accéder aux renseignements 24h/24h et 7j/7j
- Mise en place de la version néerlandaise de son site internet
- Réédition du guide touristique de Montrevel-en-Bresse et ses environs.

■ Les dates à retenir en 2016

- Chasse aux œufs : 20 mars 2016
- Balade des papilles : 24 avril 2016
- Journées découvertes du canton : 21 et 22 mai 2016
- Exposition artistique : 28 et 29 mai 2016 (à confirmer)
- Marché nocturne juillet : vendredi 22 juillet 2016
- Marché nocturne août : vendredi 12 août 2016
- Rallye de la Bresse : dimanche 21 août 2016
- Glorieuse de Montrevel-en-Bresse : mardi 20 décembre 2016

PR

► SOUGEY 2016

L'Association des « Amis du Sougey et de la Bresse » produira pour la 4^{ème} fois, UN GRAND SPECTACLE NOCTURNE, mis en scène par Xavier Arlot, en juillet 2016, à la ferme du Sougey.

Les spectacles précédents ont attiré par leur nouveauté et la qualité de leur prestation plus de 30 000 spectateurs, atteignant ainsi une échelle régionale.

Le spectacle de 2016, présentera, dans le cadre de la Commémoration de la Guerre de 14-18, la vie d'UN VILLAGE BRESSAN pendant cette période, avec ses joies et ses peines, sa vie quotidienne et toutes les répercussions et les mutations apportées par la guerre, notamment en ce qui concerne les femmes.

Il réunira comme les précédents plus de 350 personnes dont 200 acteurs et figurants, des chevaux et des cavaliers.



Les 12 représentations auront lieu du 7 au 24 juillet 2016, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 10h à 11h30. Le site sera ouvert dès 19h30 avec des expositions sur les différents aspects de la Grande Guerre et des présentations d'ouvrages sur le sujet. Les spectateurs pourront profiter d'une buvette et d'un stand de restauration rapide.

■ L'objectif est de poursuivre la restauration de la ferme du Sougey, en particulier celle de la grange, avec le projet d'en faire un lieu d'accueil et un espace culturel pour des ateliers scolaires, des expositions, des concerts, des conférences ou des représentations théâtrales.

Une prévente de billets à prix réduit sera mise en place à la fin de l'année, du 1^{er} décembre au 15 février 2016.

S'adresser à l'Office de Tourisme de Montrevel-en-Bresse aux heures des permanences.

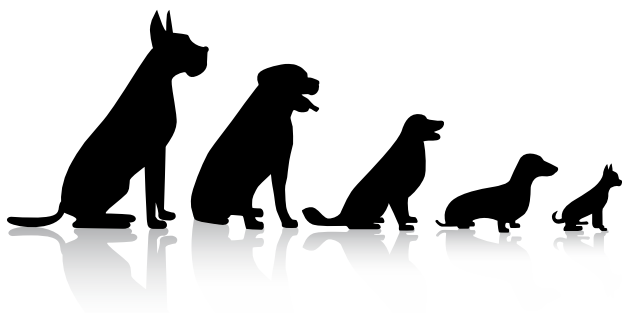
Des règles civiques pour tous

▶ LES ANIMAUX

Qu'ils soient de compagnie, gardiens ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons.

De plus en plus, nous sommes confrontés aux problèmes de chiens qui divaguent, causant parfois des dégâts. Nous avons signé une convention avec la SPA qui est autorisée à récupérer les animaux dont les propriétaires ne se sont pas manifestés pour les déposer en fourrière.

■ **Les déjections** : pour le centre du village, une poubelle pour y déposer les déjections canines est installée dans le parc de l'église.



▶ LE BRUIT

(arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, perceuses... ne doivent être effectués qu'aux heures suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



▶ LE BRULAGE DES VEGETAUX

(arrêté préfectoral du 6 octobre 2005)

Afin de prendre en compte les pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé dans les communes rurales sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Les déchets de bois devront être suffisamment secs pour brûler facilement
- Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre
- A l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 h
- Il doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne et est interdit les jours de grand vent.

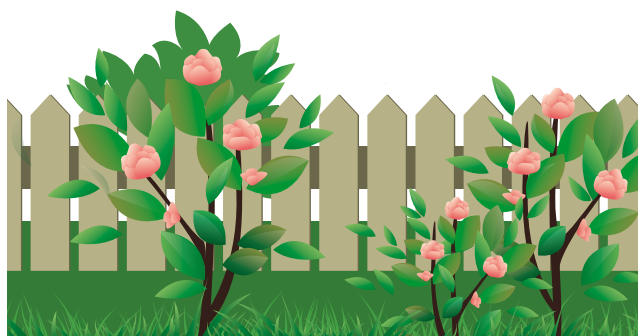


▶ LES PLANTATIONS

(extrait de l'article 671 du code civil)

Les distances de plantation sont, par rapport à la limite séparative de deux propriétés ou par rapport à la voie publique :

- De 2 m pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m
- De 0.50 m pour les autres plantations (arbustes, haies)



Renseignements utiles

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

Tél. 04.74.25.42.08 - fax 04.74.25.66.26

Site internet : www.ेत्रez.fr

Email : mairie@ेत्रez.fr

Secrétariat ouvert le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le jeudi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, le samedi de 9 h à 12 h.

► Permanences du maire ou d'un adjoint : le samedi de 10 h à 12 h.

► Pour un entretien avec le maire : prendre rendez-vous au secrétariat.

CARTES IDENTITE

► Se présenter en mairie avec : • Un extrait de naissance à demander dans le lieu de naissance (livret de famille non autorisé) • 2 photos d'identité homologuées • 1 justificatif de domicile • l'ancienne carte ou passeport (si perte ou vol, apporter le récépissé de la déclaration de la gendarmerie) • Pour une première demande, apporter un document avec photo (exemple : permis de conduire) - le cas échéant : jugement de divorce et certificat de nationalité.

► En cas de perte ou de vol, il sera demandé 25 € en timbre fiscal si vous ne pouvez pas fournir l'ancien document.

PASSEPORTS

Les demandes de passeport doivent être déposées dans une mairie qui possède un dispositif spécifique de recueil de données. Dans l'Ain, 24 communes ont été retenues pour recevoir les demandes de passeport. Pour notre commune, la mairie la plus proche est MONTREVEL.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

DELEGUEES LOCALES

► Ligue contre le cancer : Jocelyne Sochay
► Croix-Rouge : Christiane Perret

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE

52 Bis Grande rue, Montrevel-en-Bresse - 04.74.25.68.00

POINT ACCUEIL SOLIDARITE

27 rue Ferrachat, Montrevel-en-Bresse - 04.74.25.40.88

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

06.71.40.93.06

CLIC DES PAYS DE BRESSE

www.clicdespaysdebresse.org
04.74.30.78.24

ACCUEIL DE JOUR ALZEILMER

« Lou vé nou » 06.71.40.93.06.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

► Avant le 31 décembre pour validité l'année suivante. Se présenter en mairie avec pièce d'identité et justificatif de domicile

SERVICES TECHNIQUES

04.74.25.46.20 : laisser un message sur le répondeur ou 06.43.85.60.87 ou 06.43.85.62.09

ECOLE

► 04.74.30.87.31

CANTINE ET GARDERIE PERISCO-LAIRE

► 04.74.30.89.47 - laisser un message sur le répondeur ou 06.43.85.62.22

BIBLIOTHEQUE

► 04.74.25.66.44
Ouverture au public : le samedi de 10 h à 12 h (sauf août).

SALLE DES FETES

► Location de la salle : téléphoner en Mairie.

► Pour visiter et remise des clés : 06.43.85.62.35

LOCATION DU MATERIEL DES SOCIETES LOCALES

► Contacter Aimé Sochay au 04.74.30.84.20

► Tarifs de location : 2.50 € une table - 2.50 € les 10 chaises - 2.50 € le barbecue (plus aucun matériel n'est gratuit)

LOCATION DU CAMION FRIGO

Contacteur Guy Duthion au 04.74.30.84.96

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence le dernier jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h à la mairie de Montrevel

ADMR Aide à domicile en milieu rural

Maison des Remparts, 10 rue du 19 mars 1962, 01340 BOURG-EN-BRESSE

Contacts : 04.74.30.89.07

ADAPA Association départementale

d'aide aux personnes de l'Ain
4 rue Tony Ferret, 01000 Bourg-en-Bresse

Contacts : 04.74.45.51.70

PETITE ENFANCE MONTREVEL

► Crèche : 04.74.25.64.55

► Centre de loisirs : 04.74.25.79.41

► Relais assistantes maternelles : 04.74.25.40.64

DECHETTERIE ETREZ

Ouverte tous les jours sauf le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

04.74.30.84.03

NUMÉROS UTILES :

- **POMPIERS** 18 ou 112 depuis un portable
- **SAMU** 15 pour urgence médicale
- **Maison médicale Montrevel** 04.74.30.83.22
- **Centre anti poison** 04.72.11.69.11
- **Police - gendarmerie** 17
- **Sogedo** 03.84.48.83.37 [24/24h]
- **EDF- GAZ** Voir sur les factures

URBANISME

Les permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme, les permissions de voirie et les demandes d'alignement sont à déposer en mairie.

PROCURATION POUR VOTER

A déposer en gendarmerie suffisamment tôt avant le scrutin. Le mandataire désigné doit être inscrit sur la même liste électorale.

CORRESPONDANCES DES JOURNAUX

► Voix de l'Ain :

Sarah Goux : [Yves.goux28@laposte.net](mailto: Yves.goux28@laposte.net) - 0673340358

CARTES D'ENTREE A LA PLAINE TONIQUE

Pour les personnes qui sont déjà en possession, courant mai, pensez à venir faire valider votre carte d'entrée.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles, selon liste fournie par la Maison départementale de la Solidarité de Montrevel. Les coordonnées peuvent être données en mairie.

► CHAPATON Dominique, CHIROT Florence, DUPUY Lydia, DUTHION Evelyne, DUTHION Sylviane, LEPOMBY Virginie, ROBILLARD Nathalie, SENSE Fabienne, SOURD Maryse.

Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires



Bricolage Depuis plus de 25 ans, l'AIDS recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité. Nous opérons une **gestion administrative complète** et vous avez la possibilité d'utiliser des moyens de paiement adaptés aux services (CESU, ...)


Bâtiment

Restauration

Jardinage

Entretien

Administratif



801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81
07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com

Etat-civil

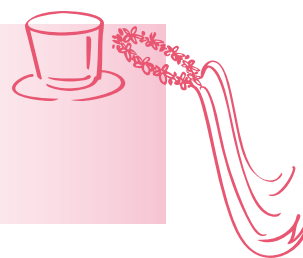


▶ NAISSANCES

- ▶ Tinaïs ROBIN, née le 4 février 2015, fille de Vincent Robin et de Stéphanie Daubourg, route du Village d'en Haut
- ▶ Axel MERLE, né le 5 mai 2015, fils d'Olivier Merle et Alison Verne, chemin de la Vieille Ronge
- ▶ Malo ANTOINET, né le 9 juin 2015, fils d'Aurélien Antoinet et de Karine Grappe, allée du Mollard
- ▶ Emie et Rosie PERRET, nées le 8 juillet 2015, filles de Mathias et Isabelle Morel, route de Montrevel
- ▶ Lucille CHARREAU, née le 20 juillet 2015, fille de Emeric Charreau et de Amandine Garnier, place de l'école
- ▶ Jules MEGARD, né le 31 août 2015, fils de Sébastien Mégard et de Florence Bouley, rue des Poiriers
- ▶ Nino PAGNEUX, né le 22 août 2015, fils de Yohann Pagneux et de Audrey Bouvard, route de Foissiat, la Spire
- ▶ Emma MAZIER, née le 28 août 2015, fille de Julien Mazier de Laurence Langeron, route de Viriat, les Fourches
- ▶ Baptiste MARTIN-FERRAND, né le 13 septembre 2015, fils de Damien Martin-Ferrand et de Soubeyrant, la Cornatière-stade

▶ MARIAGES

- ▶ DESMARIS Vincent et CHAPATON Sandrine, le 1er août 2015
- ▶ ANTOINAT Anthony et DIAZ Sylvie, le 12 septembre 2015



▶ DÉCÈS

- ▶ VERRONS Yvonne épouse VAMBRE, le 6 février 2015
- ▶ BALLAND Suzanne épouse BEISSON, le 22 avril 2015
- ▶ SOURD René, le 28 avril 2015
- ▶ BADEY Dominique, le 29 avril 2015
- ▶ NICOLET Hubert, le 14 octobre 2015
- ▶ COMTET Janick, le 10 décembre 2015
- ▶ DUTHION Jean-Paul, le 15 décembre 2015

▶ BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- ▶ Mégane Chavanel, le 5 juin

▶ NOUVEAUX HABITANTS (uniquement ceux qui se sont fait connaître en mairie)

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| ▶ CORDIER Thibaut | Route de Viriat |
| ▶ CLEMENT Barbara | Rue Vies de Bourg |
| ▶ MARMIER Mandy | Rue du Bourg |
| ▶ CONTET Maryline | Rue Vies de Bourg |
| ▶ LUNG Quentin et LEBORGNE Anaïs | Rue Vies de Bourg |
| ▶ HINCELIN Renaud et Aurélie | Route de la Vieille Ronge |
| ▶ THECLE Pascal et Magali | Rue du Bourg |
| ▶ SAIVE Damien et Laetitia | Route des Tronches |
| ▶ JEANVOINE Christine | Route de Foissiat |
| ▶ GALLOIS GARREIGNOT Laura | Route de Marboz |
| ▶ BURIGNAT Alexis et MICHEL Eve-Anaïs | Route de Foissiat |
| ▶ PEULET Denis et TURCHET Alicia | Route des planches |
| ▶ SOUBRIER Arnaud | Rue des Marronniers |
| ▶ MERCANDINO Grégory | Allée du Clos des Cerisiers |



BIENVENUE

Portraits

3 figures de l'engagement civil et politique nous ont quittés cette année...

La disparition d'un grand sportif !

Nous avons accompagné Dominique Badey dans sa dernière demeure le 4 mai. Et nous ne pouvions pas ne pas saluer ce sportif, tant pour la durée de son engagement au service des autres, que pour l'ardeur de son investissement. Ce citoyen engagé pendant plus de 25 ans comme conseiller municipal, ou encore ce président de l'amicale du foot, qui a donné à ce club une vitalité et du sens. Et, 25 ans au service des habitants, cela relève de l'exploit



sportif, tant par la durée, que par les valeurs véhiculées de solidarité, d'équipe, d'accueil...

Et bien toute cette trajectoire, au même titre que celle d'un ballon, peut faire frémir, car sans bruit, elle a conduit des jeunes générations à partager l'esprit d'équipe, parce qu'on est rien sans ses équipiers et que chacun a une place à prendre, à jouer pour atteindre les buts !

Alors, à notre tour de saluer ta dernière partie, en espérant que d'autres porteront le maillot !

Une figure de la commune s'est éteinte

Le 2 mai 2015, nous rendions hommage à M. Sourd, et saluons ces 40 ans d'engagement au service de sa famille, de sa profession, des habitants ou encore des retraités...

Originaire du monde agricole, monde au sein duquel il a pris part très tôt, et marqué par des valeurs de partage, de travail, de famille et d'attachement au territoire, M. Sourd a tiré sa manière d'être, d'agir et de penser au sein de ce dernier.

L'ardeur au travail, le respect de la temporalité, l'attachement au sol ainsi que l'attache sociale au territoire sont autant de traits de caractère de ce Monsieur.

Ces traits il leur a donné un visage,

■ **Celui de l'engagement** comme époux puis père de famille, à qui il a transmis ses valeurs.

■ **Celui du citoyen élu**, comme conseiller en 1971, puis

comme adjoint à la voirie pendant 24 ans, soit 30 années au côté du maire Michel Bernard.

■ **Engagement professionnel** également en prenant la responsabilité de la vice-présidence de 1984 à 1985 de la coopérative fusionnée d'Etrez et Marsonnas, puis la présidence en 1986 de cette dernière qui fusionnera d'ailleurs cette année-là avec celle de Beaupont.

■ **Engagement au sein du club des retraités**, ou son amour pour la belote et la coinche lui auront fait parcourir un certain nombre de concours qu'il a d'ailleurs aidé à structurer.

Alors, merci, Monsieur Sourd pour ce chemin tracé, et ces chemins que nous tous Etreziens empruntons, et emprunterons avec bonheur !



La légende amérindienne a pris vie et sens à Etrez...



L'histoire du petit colibri...

Un jour, un grand incendie se déclara dans la forêt et se propagea à grande vitesse.

Les animaux et les hommes terrifiés, observaient impuissants ce désastre... et s'empressaient de s'éloigner afin de se mettre à l'abri.

Seul le petit colibri, aussi frêle que déterminé, s'activait en allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec, qu'il jetait sur le feu, recommençant son manège sans relâche.

Au bout d'un moment, le tatou agacé par cette activité à ses yeux inutile, lui dit :

« Petit colibri, mais pourquoi donc t'affaires-tu ? Tu vois bien qu'à toi tout seul, tu n'éteindras pas le feu. »

« Je le sais, répond le colibri, mais moi, au moins, je fais ma part. »

Et bien, cette légende amérindienne dépeint bien la manière d'agir de Janick.

Ce petit colibri n'entendait pas lui non plus rester les ailes croisées.

Né à Etrez, il y construit son nid, donna vie à sa famille, réalisa

son parcours professionnel et s'engagea au sein de ce village. Au-delà de l'attention et de l'amour qu'il a portés à chacun, il a su transmettre sa force de l'engagement, la fidélité de l'amitié, le respect de l'autre et de la nature et même l'amour des cartes ! Chacun d'entre nous qui l'a cotoyé en a hérité.

Janick se comportait à l'égard de ses amis et des habitants comme un père bienveillant qui accompagne, fait grandir, puis laisse s'épanouir, sans jamais abandonner.

Mais par-dessus tout, le plan de vol de cet oiseau était mû par un profond désir de justice sociale, de respect, de citoyenneté, et de droiture...

Ces désirs, il leur a donné corps aussi, en créant l'amicale il y a plus de 30 ans, puis au sein de son entreprise, qu'il avait à cœur de faire progresser et enfin au travers de sa citoyenneté qu'il a exercé sans relâche jusqu'au bout de ses forces.

Et tout cela, sans parade, dans la plus grande discrétion, sans en attendre de reconnaissance, mais par devoir, à l'égal du petit colibri.

MERCI Janick, merci petit colibri, tu as non seulement largement fait ta part, en entretenant notre forêt Etrezienne, mais tu as également donné vie et formé d'autres congénères !

Bon vol à toi.

